

# Au fil de l'eau



1936 - 1938



2024

<i>Le mot du Maire</i> .....	3
<i>Informations financières</i> .....	4
<i>Les conseillers municipaux de Saint Benoit</i>	
1886.....	6
<i>Le Clos Chevelu</i> .....	6
<i>Participation Citoyenne</i> .....	7
<i>Les travaux 2024</i> .....	8
<i>La fin du réseau téléphonique cuivre</i> .....	9
<i>Retour sur 2024</i> .....	11
<i>Les nouveaux commerçants et artisans de</i>	
<i>la commune</i> .....	13
<i>Nos arbres souffrent, ils peuvent être une</i>	
<i>source de danger, soyons vigilants</i> .....	15

<i>Site internet</i> .....	15
<i>Les rappels pour être un bon citoyen</i> .....	17
<i>Les déclarations en mairie</i> .....	17
<i>Le coin des associations</i> .....	19
<i>L'état civil</i> .....	29
<i>Informations utiles</i> .....	29
<i>Maison France Services</i> .....	31
<i>Nos agents municipaux</i> .....	33
<i>Commerces et services de proximité</i> .....	34
<i>Contact Associations Groslée-Saint-Benoit</i>	35
<i>Gîtes et chambres d'hôtes déclarés</i> .....	35



REFECTION TOITURE LAVOIR DU CHAMPS



CELLULE CRISE INONDATION DU RHONE, A BRANGUES



SIGNATURE CONVENTION PARTICIPATION CITOYENNE



ARRET BUS \_ PORT DE GROSLEE



REECTON MUR EXTERIEUR CIMETIERE SAINT-BENOIT



ELUS ET AGENTS MEDAILLES



LIV [redacted] CITERNE LUTTE INCENDIE 120M



TOUR DE FRANCE 3 JUILLET



GUY PLATIN Médaille du Sénat



## Le mot du Maire

C'est de nouveau avec plaisir que je m'adresse à vous lors de ce traditionnel « Mot du Maire ».

A l'heure de caractériser cette

année 2024 la prime réflexion m'emporte vers des moments de la IV<sup>ème</sup> république. Néanmoins au-delà de ces périodes particulièrement riches en élections et en tumultes, les communes sont debout, comme des éléments de stabilité appréciables en périodes « agitées » ; les services de proximité sont assurés en mairie, vos élus sont au travail, les dossiers sont suivis, les réalisations sont concrètes.

Ce « fil de l'eau » vous donnera l'occasion de prendre connaissance des multiples réalisations et actions conduites, pour l'exemple :

- Amélioration énergétique du bâtiment locatif le Clos CHEVELU.
- La mise en place d'une citerne de défense contre l'incendie au bourg de Saint Benoit.
- Le passage en LED de l'éclairage public d'une partie de Groslée.omp
- Des travaux d'entretien et d'adaptation aux attentes sociétales au cimetière de Saint Benoit ; jardin du souvenir, columbarium et cavurnes, en finalisation.
- La mise en place de la participation citoyenne.
- Les mises aux normes diverses de nos bâtiments publics et de nos locations.
- Moults rénovations de nos petits patrimoines ; lavoir du Champ, fours banaux de Sous Roche, rue de la Bèze, socle de la croix de Groslée,
- L'entrée au corps de sapeurs-pompiers volontaires de quatre nouvelles personnes, l'affectation d'un fourgon d'intervention plus opérationnel que la berline remplacée.
- Nous avons aussi avec le concours de la ville de Belley ramené au village le célèbre tableau de Elysée BOURDE, peintre du 19<sup>ème</sup>, natif de Neyrieu.
- Et beaucoup de travail administratif, tout aussi essentiel : changement de comptabilité, travaux de recherche d'équité fiscale, mise à jour du cadastre, quatre enquêtes publiques, l'actualisation du Plan de Prévention des Risques Naturels, quelques cents réunions extérieures tenues par vos élus (es), une présence soutenue en mairie, etc...

Pour 2025 de belles réalisations nous attendent, telles que :

- la sécurisation routière en traversée du hameau d'Évieu,
- la rénovation d'une portion de piste forestière en montagne,
- L'enfouissement par ENEDIS d'une portion de ligne 20 000 Volts en secteur de forêt pour sécuriser nos approvisionnements électriques.

Et 2025 ne sera pas sans nouveaux sujets d'études :

- vidéo protection des entrées de village,
- finalisation d'études sur le risque rocheux,
- implantation de moyens complémentaires de défense contre l'incendie,
- communication et travaux de préparation à l'abandon du réseau téléphonique cuivre, avec Orange et le SIEA,
- mise en valeur de la tourbière et du lac de CROTEL, par des mobiliers d'information,
- poursuite des études de sécurisation routière du secteur Ouest de Groslée,
- pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du local communal et foyer rural de Groslée,
- Etc...

Vous le savez notre commune travaille étroitement avec la communauté de communes Bugey Sud sur la définition et la mise en œuvre des politiques publiques du territoire et s'appuie sur les services mutualisés, les compétences regroupées. Cette année 2024 ce sont les remises en état des réservoirs d'eaux potables de Glandieu et de Pierre Feu, de nombreux travaux de voirie et de signalisation, la poursuite des études d'implantation d'un filtre planté de roseaux en remplacement de la lagune, l'organisation de la reprise des collectes des ordures ménagères sur le hameau de l'île de Saint-Benoît, autant de sujets portés qui démontrent l'efficacité opérationnelle de l'EPCI en termes d'études, de pilotage de ces chantiers et actions.

Plus que jamais notre force se puisera dans l'action communautaire, c'est ensemble que nous construirons un territoire solidaire, capable de faire face aux enjeux de demain ; attractivité, résilience, économies d'échelle car les ressources naturelles et économiques seront plus rares. Le magazine TOUT BUGEY SUD et les sites Internet de la CCBS vous informent des nombreuses initiatives prises sur le territoire.

Ce « fil de l'eau » décrit également nombre d'activités, de bons moments servis par nos associations, il expose les services proposés par la Maison France Service, les ateliers numériques tenus et à venir.

Tout cela n'a été possible que par l'engagement de vos élus, maire, adjoints et conseillers. Le temps passé pour le bien collectif est très important, qu'ils en soient remerciés. Je remercie également nos salariés, qui au quotidien accomplissent des tâches indispensables, sur le terrain, dans nos écoles, en cantines, en secrétariat. Mes remerciements vont aussi à nos enseignantes, nos sapeurs-pompiers volontaires et à tous les bénévoles qui font vivre un tissu associatif offrant moult services et de bons moments à notre population.

Je termine en vous souhaitant au nom du conseil municipal et en mon nom personnel une excellente année 2025, faite de santé, de joie et de réussite.

Très belle année 2025 !

Votre Maire

# Informations financières

Le conseil municipal en date du 11 mars 2024 a adopté les comptes de gestion ainsi que les comptes administratifs 2023.

Fin 2023 la commune disposait d'une capacité d'autofinancement nette de 282 771€

Cet indicateur de gestion mesure sa capacité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses futurs équipements une fois ses dettes remboursées.

Notre taux d'endettement est maintenant inférieur à trois ans, et les charges financières des emprunts continuent de baisser depuis 2020.

Cette situation de gestion très saine, préserve l'avenir.

Budget principal section	Budget 2023	C A dépenses	CA recettes	Résultats 2023	Résultats cumulés avec exercices antérieurs
fonctionnement	1 281 521 €	1 066 199 €	1 416 970 €	+350 771 €	411 625 €
d'investissement	1 552 865 €	1 019 307 €	283 907 €	-735 400 €	161 928 €

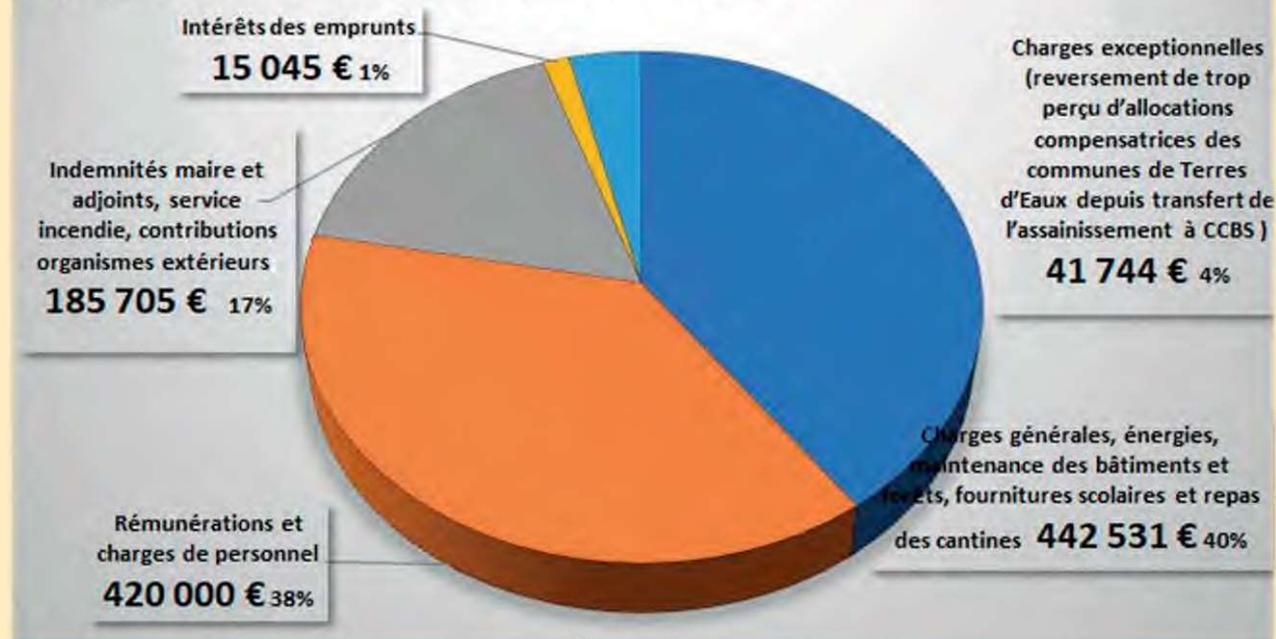
Budget multiservices	Budget 2023	C A dépenses	CA recettes	Résultats 2023	Résultats cumulés avec exercices antérieurs
fonctionnement	5 587 €	890 €	5 586 €	4 696 €	4 696 €
d'investissement	8 218 €	6075 €	4 107 €	-1 967 €	180 €

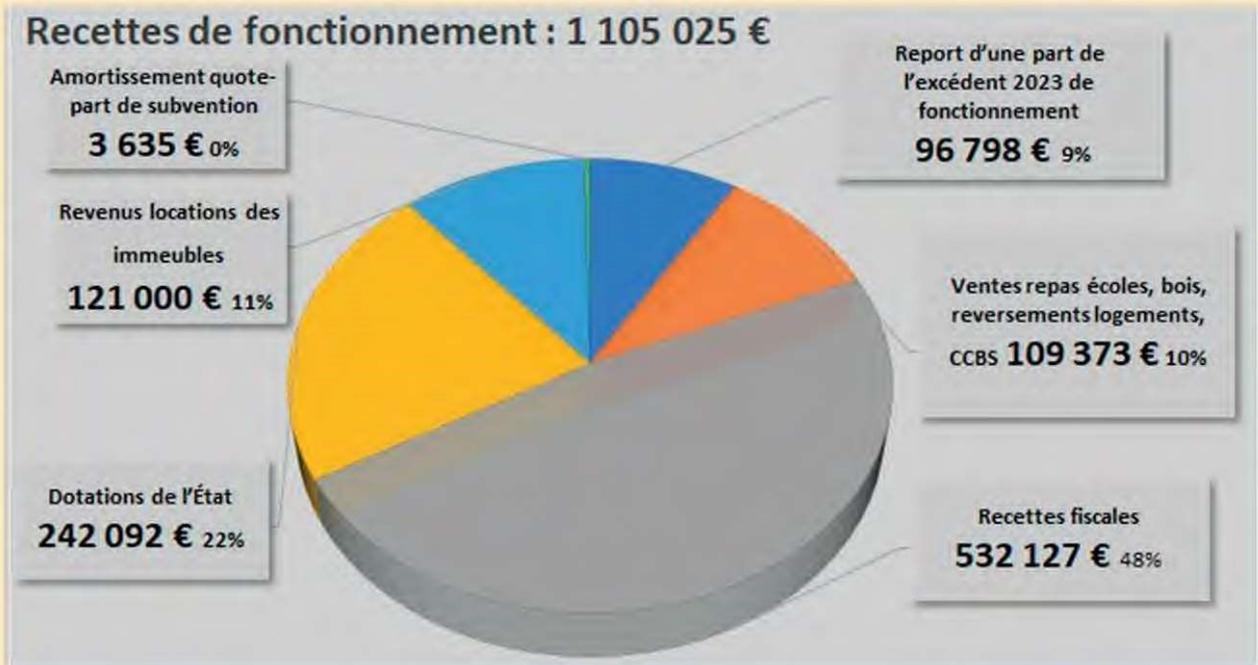
## BUDGET GENERAL 2024

A) Section de fonctionnement Total : 1 105 025 €

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Charges générales, énergies, maintenance des bâtiments et forêts, fournitures scolaires et repas des cantines	442 531 €	Report d'une part de l'excédent 2023 de fonctionnement	96 798 €
Rémunérations et charges de personnel	420 000 €	Ventes repas écoles, bois, reversements logements, CCBS	109 373 €
Indemnités maire et adjoints, service incendie, contributions organismes extérieurs	185 705 €	Recettes fiscales	532 127 €
Intérêts des emprunts	15 045 €	Dotations de l'État	242 092 €
Charges exceptionnelles (reversement de trop perçu d'allocations compensatrices des communes de Terres d'Eaux depuis transfert de l'assainissement à CCBS )	41 744 €	Revenus locations des immeubles	121 000 €
		Amortissement quote-part de subvention	3 635 €

## Dépenses de fonctionnement : 1 105 025 €





B) Section d'investissement Total : 693 885 €

Dépenses d'investissement	Montants	Recettes d'investissement	Montants
Remboursements capitaux des emprunts	83 650 €	Taxe d'aménagement, compensation TVA, cautions	39 501 €
Immobilisations incorporelles	30 920 €	Subventions d'investissement. Etat, Département, Région	177 629 €
Achats et travaux d'investissement*	572 680 €	Report excédent investissement 2023	161 928 €
Dépôts et cautions reçus	3 000 €	Report de l'excédent de fonctionnement 2023	314 827 €
Reprise sur subvention d'investissement	3 635 €		

Les projets d'investissements 2024 étaient les suivants :

- Suite de la mise en place du PLU, étude rénovation pistes forestières, étude pour la sécurisation de la traversée de Evieü, étude pour aménagement d'une salle de sieste pour l'école de Groslée en vue d'une spécialisation de la structure en école maternelle,
- travaux de plantations dans les forêts de Groslée-Saint-Benoit et Évieu La Sauge,
- passage en leds de l'éclairage public : tranche 3 sur Groslée en 2024,
- installation d'interphone à Groslée (école mairie logement) et à Saint-Benoît (Maison France Service),
- création de l'impasse du Champ à Saint-Benoît,
- réfection du petit patrimoine (fours à pain, croix, toit de lavoir)
- mise aux normes des installations électriques des bâtiments communaux en particulier l'église de Groslée en 2024,
- rénovation énergétique du Clos Chevelu (9 logements) et mise en conformité d'une maison communale en location à Groslée,
- travaux de garnissage, décompactage et fertilisation du terrain de foot, modification de l'éclairage du stade,
- démarrage d'une 1ère tranche de défense contre l'incendie avec l'installation d'une citerne enterrée au bourg de Saint-Benoît, étude pour projet d'aires d'aspiration dans le Rhône à Groslée.
- reprises de concessions funéraires et nouveaux aménagements au sein du cimetière de Saint-Benoît.

**BUDGET MULTISERVICES 2024**

Il s'agit d'une gestion distincte concernant le bâtiment loué au magasin « Le Comptoir de Saint-Benoît »

Charges générales d'entretien	3 677 €	Recettes de location	5 600 €
Virement à la section d'investissement	1 922 €	Apport de la section de fonctionnement	1 922 €
Dépenses d'investissement	6 800 €	Report des excédents	4 878 €
Total dépenses	12 400 €	Total recettes	12 400 €

Le principal projet d'investissement porte sur l'installation de la VMC au sein du magasin.

## Les conseillers municipaux de Saint Benoit 1886

“Les conseillers municipaux de Saint-Benoît” est l’œuvre la plus célèbre d’Elysée Bourde. Datée de 1886, elle figura à l’Exposition Universelle de 1894 et fut donnée par le peintre lui-même à la ville de Belley qui propose à son tour en 2024, d’en faire don à Groslée-Saint-Benoit, ville natale de la famille BOURDE. L’œuvre est actuellement exposée dans le hall d’entrée de la mairie de Saint-Benoît.



Une autre œuvre de 1896 du même peintre est exposée en salle du conseil. Elle décrit une scène de discussion animée au sein de la Fruitière de Saint-Benoît. Les personnages des deux tableaux sont des figures vivantes et reconnaissables d’habitants du village de l’époque.



## Le Clos Chevelu

Le Clos Chevelu tient son nom de la famille Chevelu, propriétaire des lieux jusqu’en 1936. Actuellement, il abrite 9 logements locatifs, gérés par la mairie.

Mais au cours du temps, il a subi des transformations matérielles et d’affectation.

La famille Chevelu était des viticulteurs et possédait de nombreux terrains sur les flancs de coteaux. Au début du siècle, un des fils est parti faire son service militaire en Champagne et aurait appris la méthode champenoise. A son retour, il applique son nouveau savoir et crée le premier mousseux du Bugey. Dès 1911, les premières bouteilles sont produites. C’est un vrai succès, car en 1920 un article élogieux le qualifie de “ exquis mousseux local”. Ils entament des travaux d’envergure pour enterrer les caves dans la montagne en détournant l’aqueduc existant. Aujourd’hui il en reste un mur à côté du réservoir d’eau. Mais le malheur frappe cette famille avant la fin des travaux. Les deux fils perdent la vie prématurément et il ne reste qu’une fille sans descendance.

Par testament, elle lègue sa maison à la mairie de Groslée, sous condition qu’elle serve les besoins d’une association catholique de Lyon. Et la maison fermière, la méthode et le matériel sont vendus à Georges Guigard, qui continuera la fabrication des petites bulles du Bugey.

C’est ainsi que des petits lyonnais sont venus en colonie pendant les vacances entre 1936 et 1939. Puis la guerre éclate.

C’est à ce moment qu’on commence à loger les prisonniers de guerre allemands. D’abord en centre fermé, puis en centre semi fermé afin qu’ils aident aux agriculteurs des environs. A la fin de la guerre, certains d’entre eux sont restés car en Allemagne soit leur région était encore occupée, soit ils avaient perdu leur famille. Ici ils avaient un travail, un cadre de vie agréable.

La mairie de Groslée, entretient et améliore petit à petit ce bâtiment. En 1970, M. Penelle maire de Groslée et conseiller général lance de grands travaux de rénovation pour en faire des gîtes, une façon de respecter les souhaits de Joséphine Chevelu. Au fur à mesure ces locations au mois se transforment en location à l’année pour devenir un ensemble d’appartements à loyer modéré. L’instituteur et conseiller municipal M. Mermillod sélectionne des familles pour remplir l’école et s’occupe de l’entretien.

Cette année, la mairie de Groslée-Saint-Benoit a investi dans une isolation par l’extérieur, pour réduire les dépenses énergétiques et par la même enjoliver la façade.

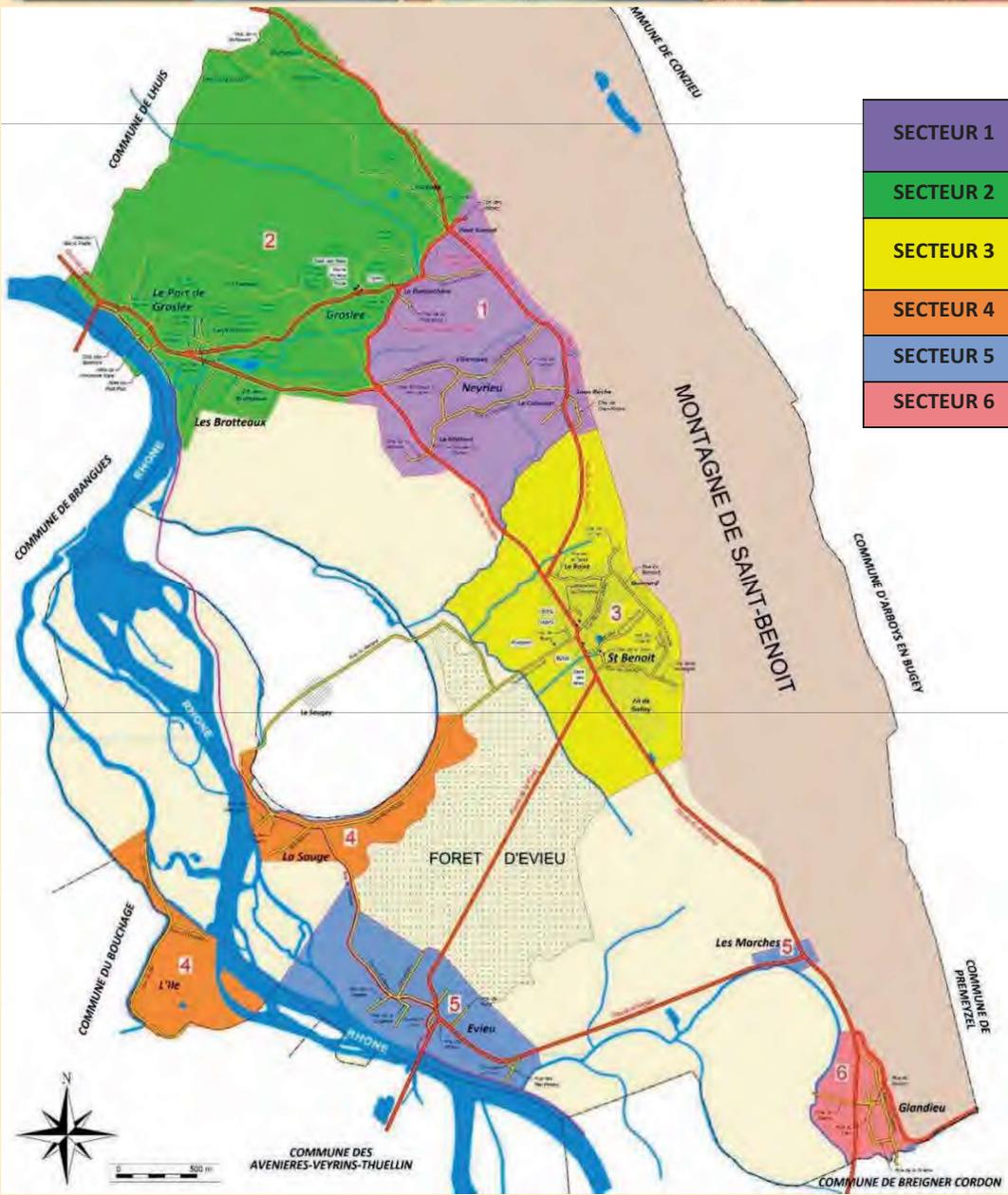
# Participation Citoyenne

Face à l'augmentation des vols et des méfaits le conseil municipal a manifesté de l'intérêt pour ce dispositif, 8 résidents de la commune, choisis sur la base du volontariat, de la disponibilité et de l'honorabilité ont accepté d'être « **référénts** ». Nous les remercions.

Un protocole a été signé le 24 juillet entre M. le Sous-Préfet, représentant l'État, le commandant de groupement de gendarmerie de Belley, M. le Maire, avec nos référents, le public et la presse. Les modalités fines de fonctionnement ont été convenues ce 04 octobre.

Le noble sens de cette démarche, grâce à vous tous, consiste à créer un réseau de vigilance en aide et en appui de nos forces de l'ordre, à renforcer la culture de la prévention de la délinquance auprès des habitants de notre commune, à favoriser les échanges entre la population, la gendarmerie nationale et leur Maire afin d'améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Ce dispositif complétera notre protection à partir de votre contribution citoyenne, vous en devenez acteur, actrices en lien avec vos référents.



<b>SECTEUR 1</b>	Célestin Rezza André Baudet
<b>SECTEUR 2</b>	Guy Roland Bonsacquet
<b>SECTEUR 3</b>	Véronique Soudan Fabien Carlet
<b>SECTEUR 4</b>	Julien Bavu
<b>SECTEUR 5</b>	Thierry Kjan
<b>SECTEUR 6</b>	Fabien Puthod

# Les travaux 2024

## Travaux sur domaine locatif de la commune

La commune dispose d'un domaine privé constitué de 23 logements mis en location sur Groslée-Saint-Benoit.

Afin de rester en conformité avec les réglementations en vigueur concernant les locaux d'habitation la commune rénove chaque année quelques logements.

Durant l'année elle a été amenée à faire une grosse rénovation d'une maison sur Groslée et entamer une amélioration énergétique de l'ensemble du bâtiment situé sur le quartier d'Arandon « le Clos Chevelu » qui offre 9 appartements pour une surface totale louée de plus de 730 m<sup>2</sup>. (Voir photo sur page d'entête)

La commune de Groslée avait reçu cette propriété avec plusieurs parcelles de terrain par donation le 10 décembre

1936 de Joséphine Chevelu célibataire née le 2 mars 1869, son frère Luce étant décédé en 1921 des suites de la guerre.

La mise en place d'une isolation par l'extérieur, le remplacement des VMC et des vélux apporteront une réduction des consommations d'énergie et un meilleur confort aux occupants.

D'un montant total d'environ 170 000 €, ces travaux vont bénéficier de 20 % de subvention du département et 14 % de l'Etat (crédit Fonds Vert).

Ces aménagements garantissent à la commune d'afficher pour chaque logement une catégorie suffisante du DPE (Diagnostic de Performance Energétique) l'autorisant à continuer de les mettre en location et d'actualiser les loyers.

## Défense incendie

Faisant suite à la validation de son Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (S.C.D.E.C.I.), la commune se doit d'investir dans des compléments de réserve d'eau.

L'installation au bourg de Saint Benoît d'une citerne enterrée de 120 m<sup>3</sup> permet de répondre pour ce secteur aux exigences nouvelles.

Nos bâtiments recevant du public (ERP) école, cantine, mairie, salle des fêtes, locaux communaux, église, et habitations proches seront ainsi mieux protégés.

Les investissements nécessaires dans ce domaine sont colossaux, une programmation court moyen long termes est indispensable.



## Aménagements du cimetière de Saint-Benoît



La commune est chargée de la gestion du cimetière et doit être en mesure de répondre aux évolutions et aux besoins des habitants.

Après renforcement du mur de soutien, une rénovation des piliers et des portails, c'est fin 2024 et début 2025 que le cimetière de Saint-Benoît s'étoffera de nouveaux aménagements mis en place par le marbrier professionnel local.

Suite à des procédures de reprises de concessions, il est d'abord procédé à l'exhumation des corps remis dans l'ossuaire du cimetière, ainsi plusieurs lieux sont libérés pour l'installation de nouvelles tombes.

Pour répondre aux demandes liées à l'incinération, de nouveaux espaces concédés seront mis en place :

- 6 cavurnes seront proposées aux familles qui souhaitent déposer une ou plusieurs urnes dans un petit caveau au sol et garder ainsi un lieu de recueillement individuel,
- 8 emplacements dans un colombarium pourront accueillir également chacun 2 ou 4 urnes,
- l'installation d'un jardin du souvenir permettra de déposer directement les cendres des défunts pour les personnes qui ne souhaitent pas de sépulture.

Ainsi le cimetière, lieu chargé d'histoire, assure son avenir...

## Suppression du répartiteur de Glandieu et divers travaux



A partir du besoin repéré par vos élus et le fermier « SOGEDO » en 2021, la régie des eaux Bugey-Sud ayant pris la compétence en janvier 2023, a conduit les travaux de suppression du répartiteur devenu vétuste de Glandieu qui permettait la distribution d'eau sur les communes de Groslée-Saint-Benoit et Brégnier-Cordon.

Des travaux de réétanchéification et de sécurisation de ce réservoir ont été menés simultanément afin de permettre l'augmentation de la durée de vie des ouvrages, de renforcer la sécurité et la qualité du service.

Des compteurs amont et aval de la conduite d'amenée des eaux de Prémeyzel ont été installés pour permettre de mettre sous contrôle l'étanchéité de celle-ci. De nombreuses autres améliorations ont été emportées par cette rénovation.

ation.

L'ensemble de ces travaux ont été conduits avec le minimum de perturbation sur l'alimentation et notamment pas de coupure du service.

Remerciements aux agents et cadres de la communauté de communes, au fermier ainsi qu'aux entreprises SOMEK et ETANDEX pour leur intervention.



## Rénovation réservoir de Neyrieu Pierre Feu

La régie des eaux Bugey-Sud a effectué des travaux de réhabilitation du réservoir de Neyrieu. Cette réétanchéification va permettre d'augmenter la durée de vie de l'ouvrage.

Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise ETANDEX, avec le soutien financier du Département de l'Ain.



# La fin du réseau téléphonique cuivre

Dans le cadre de la fermeture du cuivre, le pré-raccordement fibre, gratuit par le SIEA permet d'anticiper pour les clients non encore raccordés le choix obligatoire à terme d'un opérateur fibre

## Dates Clés

### Janvier 2026 : fermeture commerciale.

A cette date, plus aucune offre sur support cuivre n'est commercialisable. Plus aucun client ne peut commander un service sur cuivre.

### Janvier 2028 : fermeture technique

A cette date, les services cuivre sont arrêtés Plus aucun client n'utilise un service sur le réseau cuivre

### 2030 l'ensemble du territoire français décuivre

48% des maisons de la commune ne sont pas encore raccordées, ou dit autrement 52% le sont !

**La Fibre est disponible à Groslée-Saint-Benoit**, pensez maintenant au pré-raccordement fibre !

La commune a été fibrée par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain) en 2022, organisme public propriétaire du réseau Li@in.

**NOUVEAUTÉ** : En tant que particulier, vous pouvez désormais demander le pré-raccordement fibre de votre domicile **sans être obligé de souscrire immédiatement un abonnement fibre auprès d'un opérateur Commercial (Fournisseur d'Accès Internet)**. L'installation reste gratuite et sera réalisée par le SIEA, assurant la proximité et la qualité de la prestation.

C'est seulement après le raccordement fibre de votre habitation que vous pourrez souscrire une offre fibre auprès de l'opérateur de télécommunications de votre choix. Vous n'aurez qu'à lui préciser que votre logement est relié à la fibre et lui transmettre le numéro d'identification fourni lors de l'installation et notée sur la Prise Terminale Optique installée.

## Comment demander le pré-raccordement à la fibre ?

1. Réaliser le test d'éligibilité de votre habitation sur le site Li@in (<https://customers.liain.fr/eligibilite>), et obtenir pour résultat que vous êtes éligible au pré-raccordement.

2. Cliquez sur le bouton « Commander mon pré-raccordement » pour en faire la demande. Remplissez le formulaire et fixez la date de rendez-vous qui vous convient pour l'installation de la fibre.

3. Un technicien fibre, mandaté par le SIEA, se déplacera à votre domicile au jour et à l'heure convenus, afin de procéder à l'installation de votre ligne fibre (installation du câble de fibre et de la prise terminale optique PTO).

4. Vous recevrez ensuite par mail, un Numéro d'identification unique à votre habitation (Référence PTO) qui vous permettra de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix et de bénéficier des services Très Haut Débit.

## Comment bénéficier des services très haut débit ?

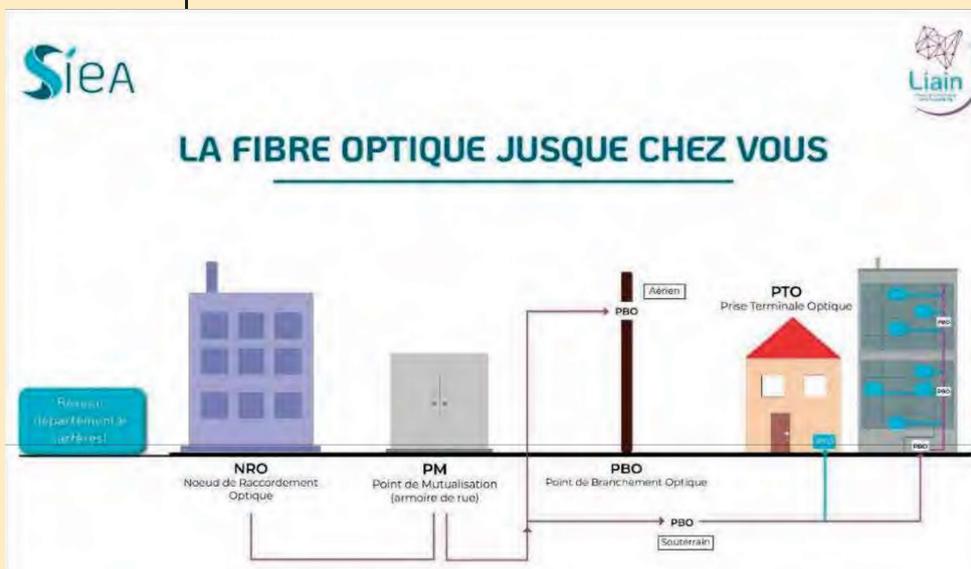
Lorsque votre habitation sera pré-raccordée à la fibre, vous devrez souscrire un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix pour bénéficier des services très haut débit, de la télévision et la téléphonie fixe. Votre opérateur vous fixera alors un rendez-vous nécessaire pour la mise en service. Nous vous recommandons de bien attendre d'être raccordé à la fibre avant de prendre rendez-vous et de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur.

## Concrètement, comment ça fonctionne la fibre et le pré-raccordement ?

À l'échelle départementale, le réseau de fibre optique s'appuie sur les grandes artères maillant l'ensemble du territoire départemental. Ces artères sont toutes reliées à des Points d'interconnexion mondiaux et vont s'étendre sur l'ensemble du département. La fibre va ensuite passer par différents équipements pour arriver dans une armoire de rue appelé Point de Mutualisation PM.

À l'échelle communale, à partir des armoires de rue (PM), va être déployé un réseau de fibre de distribution, afin de se rapprocher au maximum des habitations ou bâtiments à raccorder. Le déploiement est réalisé en aérien (sur des poteaux nouveaux ou existants) ou en souterrain (fourreaux sous la voirie).

Ensuite, vient la phase de raccordement au réseau public de fibre optique Li@in, qui consiste à déployer la fibre du domaine public jusqu'à une « Prise Terminale Optique » (PTO) à l'intérieur d'un logement ou du bâtiment à raccorder. Cette étape permet la délivrance effective du service Très Haut Débit Li@in dans votre habitation ou bâtiment professionnel.



Plus d'information sur <http://reso-liain.fr/>

# Retour sur 2024

## 10 février, don d'un « fourgon Master »

Grâce au don des communes de Saint Germain les Paroisses et de Colomieu nos sapeurs-pompiers volontaires voient leurs moyens d'intervention augmenter d'un "fourgon Master", équipé d'un porte échelle.

Ce véhicule remplace le "Trafic" que nous avons dû arrêter pour cause de corrosion et a permis de se séparer de la Laguna, véhicule moins opérationnel en opérations diverses.

Ce véhicule a fait l'objet d'un don à l'association l'UNARAF Savoie (Union nationale des aveugles Radio-amateurs de France) membre de l'ADRASEC (Association départementale des radioamateurs au service de la Sécurité Civile) spécialisée en transmissions dans le cadre des recherches de personnes ou de navires en détresse ou de balises d'avion.

Un grand merci encore aux élus (es) des deux communes donatrices.



## 19 mars : Le cessez le feu de la guerre d'Algérie.

Le chemin sur lequel la Nation s'est engagée est celui de la réconciliation des mémoires, à laquelle chacun doit participer, avec lucidité et honnêteté face aux faits.

En reconnaissant sans à priori que des mémoires plurielles puissent exister et s'exprimer c'est la France que nous grandissons et son destin que nous construisons.

Un grand merci à tous, anciens combattants, participants, élus (es) pour votre participation, votre travail de préparation et de tenue de ce moment de mémoire.



## 3 juillet : Passage du Tour de France.

Vous étiez nombreuses, nombreux, le 03 juillet à venir pour le passage du Tour et de sa caravane !

Moments sportifs pour les coureurs, plus festifs pour beaucoup, enthousiasmant pour les plus jeunes...

Bref un moment assez unique et assez rare lorsque le "Tour" traverse de part en part la commune...

Un grand merci à toutes les bonnes volontés ayant permis que cette manifestation se déroule dans une bonne ambiance et en toute sécurité.

Merci au comité des fêtes d'avoir organisé avec le concours des élus (es) et des services techniques, ce moment de repas, tiré du sac et partagé...

Merci de la compréhension de toutes et tous pour les contraintes inhérentes.

Il n'y a pas de citoyenneté sans civisme, sans attention à l'autre et à la collectivité, ce fut un grand et beau moment sur tous ces points aussi !

## 21 septembre Journée mondiale de la propreté

Petit retour sur la collecte des déchets, journée du 21 septembre, mais pas seulement, voyez plutôt !

Nos deux écoles se sont mobilisées sur ce sujet entre sensibilisation en classe et collecte terrain.

La classe CE2 CM1 a bénéficié d'une matinée d'information sur les déchets avec l'aide de Mme BRERO, parent d'élève ; définition d'un déchet, tri, repérage des matériaux, recyclage et devenir des déchets au menu de cette animation.

Puis, ce sont 4 classes mises en action sur le terrain pour la collecte en divers lieux de la commune, plusieurs photos témoignent de l'engagement de tous, enfants, enseignantes et accompagnatrices. Un petit goûter a été offert pour conclure ces sorties.

Le samedi 21 ce fut le tour des élus (es), de certains responsables d'associations, de nos Sapeurs- Pompiers et de rares volontaires pour collecter sur les axes les plus circulants.

Au total environ 140 Kg ont été ramassés et mis en déchetterie. Les déchets les plus nombreux sont en bord des routes départementales aux entrées de notre commune.

Si certes, c'est moins de volume que les années passées, c'est sans compter sur les multiples dépôts sauvages, laissés par camionnettes ou remorques le long des voies secondaires voire en pleine nature, tout au long de l'année.

Autant d'incivilités qui nécessitent moult reprises par nos agents techniques, engendrant un coût pour la collectivité.

Gageons que les efforts vers notre jeunesse et la persévérance de nos actions permettent une amélioration à terme sur ces états de fait.

Un grand merci à toutes et tous.



## Cérémonie du 11 novembre

Ainsi que nous vous avons informés préalablement nous avons commémoré devant les monuments, Groslée pour 10h15, 11h00 à Saint Benoit, en présence de M Chaize, sénateur de l'AIN, des élus(es), des enseignantes de nos deux écoles, des parents, des enfants, des sapeurs-pompiers, de l'écho du Nant, des tambours et clairons, d'un représentant de la gendarmerie, de Présidents(es) d'associations et de fort nombreuses personnes de la commune.

Ce devoir de mémoire, nous l'avons dit est important pour notre jeunesse et pour tous, important dans des temps de retour de la guerre en Europe et à moult endroits du monde, important alors que certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, important pour ancrer en nous que la liberté d'un peuple à parfois un prix exorbitant, important pour essayer de ne jamais recommencer, ce que nous murmurent les soldats tombés pour la France d'après les mots de notre ministre.

Nous ne devons pas oublier que la seule "grande guerre" a fait quelques 9 millions de morts et 20 millions de blessés, notre commune n'a pas été épargnée, 76 jeunes hommes de nos 2 villages, habités des promesses de la vie, ont consenti à tout donner pour que nous soyons libres, nous leur devons bien ces hommages.

Nous avons, nous élus (es) la satisfaction de voir qu'année après année ces moments sont de plus en plus suivis par nos habitants.

La vente des Bleuets permettra de reverser plus de 350 € à la collecte nationale du Bleuets de France, merci à nos deux jeunes ayant fait la collecte, merci aux donateurs.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité invitait l'assemblée en salle des fêtes pour assister à la remise de médailles et diplômes.

### Personnel communal et élus :

Pierrette METRAL médaille d'argent 36 années de secrétaire de mairie. Retraitée.

Béatrice COCHARD médaille d'argent 31 ans de service Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

Martine GUILLOT médaille d'argent 25 ans de service dans la fonction publique.

Eric VITTAZ médaille d'argent 31 ans de fonction publique Agent d'entretien polyvalent.

Henri PROST MOREL médaille d'argent plus de 21 années d'élus, conseiller et adjoint.

Maurice PERRET médaille d'or 37 années d'élus, conseiller et adjoint.

Guy PLANTIN médaille d'or 37 années d'élus, conseiller et maire.

A été remise par M. Chaize Sénateur de l'Ain la médaille du Sénat à M. Guy Plantin pour son dévouement à la commune pendant 37 années :

- Du 13/03/1983 au 18/03/1989 conseiller municipal Saint-Benoît
- Du 19/03/1989 au 17/06/1995 adjoint Saint-Benoît
- Du 18/06/1995 au 31/12/2015 Maire de Saint-Benoît
- Du 01/01/2016 au 25/05/2020 Maire de Groslée-Saint-Benoit

M Guy PLANTIN est maire honorifique de Groslée-Saint-Benoit.

### Sapeurs-pompiers :

**Renouvellements cette année d'engagements pour 5 ans :** Cyril THOMASSIN, Benoît PERRIER, Stéphane BIGOT, Céline PEYSSON, Pauline PEYSSON.

**Nouveaux sapeurs-pompiers engagés :** Christelle BUISSON, Thierry ANNE, François CHARMEY, Julie SALLEMAND.

### Certificats de compétences, formations :

Coralie PERRIER : formation chef d'agrès ambulance et opérations diverses en cours de finalisation, permis poids-lourds et COD (maniement des pompes du camion).

Benoît PERRIER : formation conduite hors chemin avec véhicule léger et formation feu de forêt.

Anthony PALTRIE : formation pour répondre au centre des appels du SDIS (appel au 18), formation feu de forêt, conduite hors route poids-lourd ou camion grande citerne, chef d'agrée, secours routier, perfectionnement à la lutte incendie.

### Remise de médailles et d'insignes :

Pauline PEYSSON : médaille de bronze, 10 ans de service, certificat en décembre.

Stéphane BIGOT Sergent-Chef et Chef de corps du Service Local d'Incendie et de Secours :

Insigne de chef de corps avec étoile d'argent et certificat l'autorisant à porter cette médaille.

Coralie PERRIER : remise d'une distinction pour acte de courage et de dévouement par Madame la Préfète de l'Ain le 04 décembre à Bourg en Bresse.



La municipalité avait convié les aînés pour le traditionnel repas de fin d'année.

98 personnes ont partagé ce moment en salle des fêtes.

Après le repas préparé par le traiteur « L'Aile ou la Cuisse » de Belley et servi par les élus, Philippe l'illusionniste, formé à l'école de Harry Potter, s'est déplacé de table en table, réalisant au plus près des invités des tours de magie élaborés. La magie a bien opéré, l'illusion a enchanté les invités qui ont participé avec enthousiasme aux différents numéros présentés.

Les élus ont distribué près de 80 colis au domicile ou en maison de retraite pour les aînés qui n'ont pu participer au repas.



## Les nouveaux commerçants et artisans de la commune



### Thomas BERNARD

Enfant du village, depuis toujours Thomas Bernard veut travailler en forêt et il s'en donne les moyens. Il obtient un Bac Pro forêt en apprentissage au lycée d'Annecy et crée son entreprise en mai 2023. A seulement 20 ans il mène sa barque avec assurance.

Il propose du bûcheronnage, des travaux forestiers, du débardage, de l'exploitation forestière, déboisement mais aussi de la sous-traitance et de l'entretien d'espaces verts.

Il est équipé de tracteur treuil, fendeuse, remorque forestière avec grue, 4x4 avec benne basculante, tronçonneuse, tondeuse... travaille aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises dans un rayon d'une heure de route.

Thomas BERNARD : 07 85 73 86 12

**L'ESPRIT VERT** Bastien Bert

**LA VIE EN VERT** Stéphane Bert



Après une première vie professionnelle dans l'industrie, il se reconvertisse et crée "La vie en vert" sa société de travaux extérieurs. Il investit dans du matériel et se forme. Tous types de travaux paysagers sont possibles : maçonnerie, piscine, pool house, cuisine d'été, cour, dalle, muret. Dans un large rayon de plus de 100 km parfois, il répond présent pour des devis, des études et des conseils avec bonne humeur. Il se fait connaître principalement par le bouche à oreille et recommandations.



Son fils, Bastien Bert, 24 ans, après un master de vente et négociation, il aide un peu son père, puis se prend au jeu à son tour. Bastien crée donc sa partie "L'esprit vert" en 2022. Il gère plutôt les espaces verts, l'entretien des haies et des pelouses.

Même s'ils ont deux sociétés bien distinctes, ils collaborent suivant les besoins sur de nombreux chantiers en bonne entente.

**L'ESPRIT VERT : 07 51 61 82 20 / LA VIE EN VERT : 06 32 88 37 98**



### **AP'AYSAGE**

Enfant de Groslée, il a 21 ans, depuis tout petit il est attiré par les arbres et la forêt. Pourtant très attaché à son village, il s'éloigne le temps de ses études à Annecy et Grenoble puis revient vite dans ses terres où il se sent bien. Il obtient un certificat d'élagage sur corde. En septembre 2023, il fonde naturellement sa société AP'aysage.

Il s'occupe d'élaguer tous types d'arbres, de tailler les haies, entretenir les jardins mais il fait aussi de la sous-traitance pour ses anciens employeurs, essentiellement dans un secteur proche d'environ 20 km.

### **AP'AYSAGE**

Arthur Palandri  
07 81 73 66 66

### **L'AIN CRUISER**

Sébastien Larochette, amateur de véhicules tout terrain depuis toujours, réalise son rêve en créant L'Ain cruiser en décembre 2023. Après plusieurs formations de mécanique et de soudure, sa reconversion devient possible et lui permet de consacrer enfin tout son temps à la réparation des 4x4. Il adore redonner vie à de vieilles dames promises à la casse. Il fait aussi de l'entretien de véhicules légers et le remplacement des pneus, mais ce qu'il préfère ce sont les anciens Toyota !

### **AIN CRUISER**

Sébastien Larochette  
06 10 46 21 84



## Nos arbres souffrent, ils peuvent être une source de danger, soyons vigilants !



Cela n'aura échappé à personne les étés secs et très chauds successifs ont mis à mal les arbres de nos forêts, tout comme les vents parfois violents. De façon concomitante certains arbres bordant les routes, les voies communales, les propriétés, n'ont pas échappé à ce dépérissement.

Ce faisant ils peuvent mettre en danger la sécurité des passants, des habitants, et endommager les réseaux d'infrastructures publiques, voire les habitations.

Il est de la responsabilité de chacun de veiller à ce que ces arbres dépérissant ou très vieux ne présentent pas de risque pour autrui et les infrastructures. De façon constante le manque d'entretien des arbres engage la responsabilité des propriétaires, en tant que gardien de la chose (Article 1242 du code civil, antérieur 1384).



La collectivité assure sa part pour les biens communaux, les particuliers pour leurs biens.

L'état apparent d'un arbre semblant sec doit donc nous alerter comme étant le moment de diligenter un professionnel pour en faire le diagnostic et nous conseiller. Fait complémentaire, nos frênes souvent atteints de «Chalarose», champignon fragilisant l'arbre à sa souche, sont actuellement la cause de beaucoup de chablis. Et ce n'est malheureusement pas la seule essence en souffrance !

L'arrêté municipal n° 2023-12-19 en ligne rappelle ces obligations. Ensemble soyons attentifs à ce sujet de sécurité publique et de protection de nos réseaux.



## Site internet

Le site internet de la commune : « [grosleesaintbenoit.fr](http://grosleesaintbenoit.fr) » fait peau neuve en ce tout début d'année.

Il sera reconstruit durant les premiers mois 2025 et proposera une pré-réservation en ligne des salles des fêtes.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de voir son évolution.

Les informations Iliiwapp seront également consultables comme sur l'ancien site.

Le site internet et Iliiwapp sont deux médias de diffusion complémentaires :

- Iliiwapp : des messages, actualités instantanément disponibles sur votre compagnon de tous les jours j'ai nommé votre *smartphone*. Les informations diffusées restent disponibles pendant 30 jours.
- Le site internet : des messages et actualités pouvant être consultables au fil du temps.

Nouvelle adresse mail de la mairie :

[mairie@grosleesaintbenoit.fr](mailto:mairie@grosleesaintbenoit.fr)

## Les écoles



L'école de **Groslée** compte cette année 29 élèves de la petite section au CM2, répartis sur 2 classes.

- Mme Communal directrice de l'école, accompagnée de Marie-Christine Catcel 14 élèves (6 PS, 2 MS, 3 GS, 3 CP).
- Mme Samoyeau 15 élèves (2 CE1, 3 CE2, 4 CM1, 6 CM2)

A chaque fin de période, le dernier jour avant les vacances les deux classes font une activité ensemble.

Nous avons fait un bricolage sur le thème des fantômes. Les grands avaient chacun un petit pour les aider. Nous avons construit nos créations à partir de boîtes d'œufs, de carton recyclé, de feuilles de couleur, de peinture et de Posca.

Nous avons fabriqué un tableau portrait en 3D (en relief) d'un fantôme.



L'école de **Saint-Benoît** compte cette année 77 élèves allant de la petite section au CM2 répartis sur 4 classes.

Madame CASTE Audrey accompagnée de Béatrice CO-CHARD (ATSEM) encadre la classe des PS-MS-GS avec 21 élèves, complétée les mardis par Julie BORJON.

Madame BERNARD Justine, nouvellement arrivée sur l'école exerce en GS-CP avec 18 élèves.

Madame DUBOULOZ Séverine quant à elle a la classe des CE2-CM1 avec 16 élèves.

Madame TESTÉ Aurélie encadre la classe des CE1-CM2 avec 22 élèves et exerce depuis cette année la fonction de directrice d'école, après le départ à la retraite de Mme Anne Cécillon.

Madame FAVRE Ludivine complète les jeudis madame DUBOULOZ et les vendredis madame TESTÉ.

L'équipe enseignante a à cœur de développer des projets communs et cette année le fil rouge est l'environnement proche des élèves à travers un travail sur l'alimentation, le gaspillage, le paysage.

Un marché de Noël est également organisé afin de soutenir le Sou des écoles qui œuvre activement sur l'école permettant de réaliser les nombreux projets imaginés par les enseignantes.

Classe verte, potager, escrime, piscine, voile, permis piéton, permis vélos, déplacement des élèves pour nettoyer la nature... sont autant d'activités pratiquées par les élèves de Saint-Benoît.

La réussite éducative est aussi au cœur des préoccupations de l'équipe enseignante qui fait son possible pour mettre en place des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté et travaille en étroite collaboration avec les parents pour le bien des élèves.



TOUS DROITS RESERVES VERONIQUE BERNARD, STUDIO MISESCENES ET CŒUR D'ÈVEIL.

## Télé-alerte

Pour rappel, la commune possède un logiciel de télé-alerte de la population. Le but de cet outil est de prévenir le plus rapidement possible la population sur des événements importants (pollution réseau d'eau, inondation, ...). Afin que ce système soit plus opérationnel, il est nécessaire d'avoir vos numéros de téléphone. Pour vous inscrire, allez sur le site de la commune ou passez en mairie pour déposer vos coordonnées. La dernière utilisation a été faite en décembre 2023 pour alerter d'une crue du Rhône. Les habitants abonnés et concernés ont rapidement reçu un message de la mairie.

## Illiwap

Nous sommes de plus en plus nombreux à avoir installé l'application sur notre smartphone ou tablette.

Cet outil est un moyen simple, gratuit et rapide de rester informé sur l'actualité de la commune.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Télécharger l'application Illiwap sur votre smartphone ou tablette.

Flasher le QR code ou entrer manuellement la commune Groslée-Saint-Benoit.

**Passer en mairie si besoin d'aide.**



## Les rappels pour être un bon citoyen

### L'utilisation des fours banaux et lavoirs

La commune réalise des travaux de réfection et d'entretien du petit patrimoine.

Nous rappelons que ces derniers sont à la disposition de la population sous réserve que soit respecté leur bon usage.

Les fours banaux ne sont pas des incinérateurs. Les lavoirs et fours ne sont pas des zones de stockage !

### Le brûlage des déchets

Voir les arrêtés préfectoraux SAF2017-01 et SAF2017-02, disponibles sur le site de la commune rubrique « *Vie Municipale / Publications / Arrêtés* » précisant les interdictions et tolérances relatives à ces pratiques selon que l'on soit particulier ou agriculteur / forestier. Merci d'en prendre connaissance.

### Le bruit, ...

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## Les déclarations en mairie

Pensez à faire vos déclarations en mairie

- Possession de volatiles (poules, pigeons, ...)
- Des ruches (dès la première ruchette)
- Possession de chien dangereux (catégorie 1 et 2)

- Gîtes et meublés de tourisme
- Permis de construire,
- Demande de travaux sur sa maison
- ...

# Quelles autorisations, pour quels travaux ?

## TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

## TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

## PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

## FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

## CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

## GARAGE

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

## PISCINE

• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**

• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

## MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

## PORTAIL **DP**

## CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

## VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 40 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

## DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>,  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

# Le coin des associations



« Le sou des écoles de Saint-Benoît, est une association à but non lucratif qui permet aux enseignantes, tout au long de l'année scolaire, de financer plusieurs projets pédagogiques et achat de matériel pour chaque classe. Pour cela, nous organisons tout au long de l'année plusieurs manifestations permettant de récolter des fonds.

Nous avons notamment organisé un loto qui fut un réel succès, manifestation que nous renouvelons cette année.

## Le pétanque club de Saint-Benoît,

Vendredi 08 novembre s'est tenue l'Assemblée Générale du Club de Pétanque, en présence de Mme Marie-Odile KJAN, M Laurent MORIN adjoints au maire, Mme GERMAIN Madeleine, présidente du secteur 3, et bien sûr les licenciés et adhérents.

Tous les 4 ans (année olympique), il faut renouveler le bureau. Un nouveau bureau a donc été élu :

**M Denis ERTZ** a été reconduit comme président, assisté de **Mme Anne-Marie PEYSSON**, trésorière, et de **M José SEQUEIRA**, secrétaire. 10 autres membres complètent l'équipe.

## La Boule des Platanes,

Est une Société qui pratique "la boule lyonnaise ". Elle a été créée en 1978. Plus de 40 adhérents, dont 14 licenciés participent à la vie de cette association. Le boulodrome est ouvert tous les mercredis après-midi dès que le temps le permet, (mars à novembre). Cinq concours officiels sont organisés chaque année. Venez nous rejoindre pour vous initier à ce sport qui nécessite adresse et esprit tactique, le tout dans la convivialité. Le nouveau bureau est constitué :de Vittaz Daniel (président), De Boni Sylvain (trésorier) et Blanc Bernard (secrétaire). Contactez le 06 80 94 81 52, ou 06 21 06 28 10.

L'ensemble des SOCIETAIRES vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous profitons d'ailleurs de cet article pour remercier tous nos généreux donateurs.

Une vente de tartes et de brioches, une pièce de théâtre, la kermesse sont venus compléter nos manifestations sur l'année scolaire 2023-2024.

N'oublions pas que sans les parents bénévoles qui nous apportent leur aide tout cela ne serait pas possible.

Alors un grand MERCI à vous tous, parents actifs, bénévoles, enseignantes, pour l'énergie donnée tout au long de l'année pour nos enfants.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement toutes les personnes du village de Saint-Benoît et au-delà, qui répondent présentes à chacune de nos manifestations, mais aussi notre mairie pour leur participation financière. »

Nous allons nous remettre au travail pour préparer la nouvelle saison, et essayer d'améliorer nos résultats sportifs.

Nous jouons le mardi et le vendredi après-midi sur l'espace loisirs à côté de la salle des fêtes, venez vous amuser, vous serez bien reçu.

**Le 22 février 2025 aura lieu notre habituelle choucroute en salle des fêtes, venez nombreux !**

Nous vous présentons nos meilleurs vœux et vous souhaitons une excellente année 2025 ! Le bureau

## Le Club Entraide et Amitié

Le club Entraide et Amitié s'enrichit

Il s'enrichit de nouveaux adhérents, de nouvelles amitiés, de nouvelles convivialités

Il se réunit toujours les mardis et les jeudis, mardi pour les petites mains et jeudi pour les jeux avec le goûter évidemment. à ne pas manquer.

Le club remercie les habitants de Groslée-Saint-Benoit et ceux des villages voisins pour leur participation aussi bien au Marché de Noël qu'au loto et aussi au Marché de printemps

Toutes nos manifestations se passent bien et permettent au Club de faire des sorties, des repas etc...

Meilleurs vœux à tous

**Journée dans le pays de Gex le 25 février**



Une sortie surprise offerte entièrement par le comité, a permis à une soixantaine de bénévoles de se divertir et d'apprécier les festivités prévues tout au long de la journée.

Tout a commencé par un petit tour au casino d'Aix Les Bains, où chacun a pu s'essayer aux jeux (avec quelques euros offerts par le comité). Certains ont eu un peu de chance, tant mieux !

Puis nous avons pris la direction du pays de Gex (Auberge du Pré Volard) pour un repas suivi d'une pièce de théâtre comique ; Nous avons beaucoup ri pendant 2H, le patron du restaurant étant lui-même très bon comédien.

De l'avis général, ce fut une journée très réussie.



**Spectacle pour enfants samedi 13 Avril**



Une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont pu apprécier la prestation du Clown magicien Chouchou à la salle des fêtes de Groslée et savourer nos traditionnelles crêpes confectionnées par les membres du comité.

**Tour de France le 3 juillet**



**Rassemblement festif à l'occasion du passage en début d'après-midi du Tour de France à Groslée-St-Benoit.**

En collaboration avec la municipalité, un pique-nique tiré du sac a été organisé sur la place de St-Benoit en attendant le passage des coureurs vers 15 H. Ambiance et convivialité ont été au rendez-vous. Les tartes, salades, gâteaux...ont circulé sur les tables.

**Fête des fours le samedi 8 juin**



730 tartes sucrées et salées ont été confectionnées et vendues par une cinquantaine de bénévoles cette année. Des habitués, fidèles à notre appel chaque année, mais aussi de nouvelles bonnes volontés nous ont rejoints et prêtés main forte, que ce soit pour la fabrication

cuisson le vendredi soir et une partie de la nuit, la vente le samedi, et même le nettoyage de la salle des fêtes.

Nous tenons à tous vous remercier, pour votre dévouement et bonne humeur sans faille depuis des années pour la plus-part. Sans vous, cette fête ne pourrait avoir lieu.

A cette occasion, un challenge a été proposé au public (petits et grands) : faire le plus de Km en 1 minute sur un home-trainer (vélo fixe). Un certain nombre de courageux ont relevé le défi. Bravo aux vainqueurs qui se sont vus remettre un maillot floqué d'un vélo et Tour de France 2024.

La pluie arrivée en début d'après-midi n'a pas réussi à altérer la bonne humeur de tous.

A refaire !!!

## Traditionnelle Fête nationale du 14 juillet



Pour rappel, cette fête a été créée pour le bicentenaire de la révolution française, le 14 juillet 1989, elle perdure depuis 35 ans, grâce à vous les participants, vous les bénévoles, sans oublier la municipalité qui a toujours été présente questions logistique et

financière.

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, à cette occasion, nous avons organisé un rassemblement de vieilles voitures en collaboration avec le Club des mécaniques anciennes de Peyrieu. 120 voitures se sont installées sur un terrain jouxtant la salle des fêtes, prêté par M et Mme Bertet Renaud. On les remercie grandement. Les enfants ont pu répondre à un quiz en rapport aux voitures bien sûr, organisé par les membres du club.

## Sortie dimanche 6 octobre



Chaque année nous proposons une sortie soit sur une journée, soit sur 2 jours. Cette année, une journée spectacle sur Lyon a réuni 34 personnes avec au

programme le matin visite de Miniworld ( Lyon , les régions françaises, les trains... en miniature ) Nous avons poursuivi la journée par un repas spectacle : «Cirque Imagine à Vaulx en Velin ». La troupe nous a émerveillés, bluffés par leurs numéros d'acrobatie, de clown, de magie, de chants de très haute qualité. A recommander .

Pour conclure, ce comité a été créé le 26 mai 1990 par nos anciens. Aujourd'hui nous sommes peu nombreux au bureau mais motivés et enthousiastes pour gérer cette association, pour vous proposer des activités tout au long de l'année et la faire vivre encore longtemps, nous espérons.

Tous les membres du comité se joignent à nous, pour dire un grand MERCI pour votre implication, votre dévouement, votre participation quels qu'ils soient. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Nous n'oublions pas de vous souhaiter à tous

**UNE TRES BONNE ANNEE 2025**

Portez-vous bien.

Mme De Villa Corine : présidente du comité des fêtes

M. Guillot-Jérôme Michel : vice-président

Le repas froid prévu pour midi a été servi gracieusement aux chauffeurs pour leur participation.

Buvette et restauration rapide ont eu grand succès aussi.

Des stands de jeux tenus l'après-midi par 5 associations de la commune (le Club Entraide et amitié, Club de pétanque, Boule des Platanes, Amicale des pompiers et Comité des fêtes) ont permis aux enfants de passer un moment très récréatif. Merci à toutes ces bonnes volontés pour occuper nos enfants, parfois même leurs parents !

Cette journée s'est terminée par un repas en plein-air (le temps étant de notre côté comme toujours ou presque (jambon à la broche cette année) une chanteuse et un musicien sont venus animer la fin de journée. Nous avons servi plus de 190 repas.

La soirée s'est poursuivie par la coutumière retraite aux flambeaux (avec plus de 80 flambeaux), pour finir par le traditionnel Feu d'Artifice offert par la municipalité.

Vous étiez encore très nombreux à cette journée, ce qui nous conforte à poursuivre nos activités et nous rend très heureux.



Voilà l'année s'est soldée par notre assemblée générale et le traditionnel repas offert à tous nos bénévoles le vendredi 29 novembre ;

## Foyer rural

Les aléas de la vie (travail naissances déménagements etc ) font que l'activité théâtre du foyer est toujours en sommeil, Le foyer Rural participe malgré tout à la vie du village grâce à sa salle de spectacles régulièrement entretenue et maintenue aux normes en vigueur,

En effet ce lieu permet une activité régulière de formation au théâtre pour les enfants des écoles grâce à une animatrice du village,

Plusieurs fois en cours d'année des troupes extérieures viennent s'y produire permettant à la population d'assister à des spectacles divers et variés,

Cette salle permet aussi aux associations locales ou extérieures de pouvoir organiser leurs réunions,

Vous êtes tous invités au LOTO du Foyer le 18-01-2025 pour une agréable soirée et participer ainsi à son fonctionnement financier,

Le FOYER RURAL vous souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2025.

## La Gaule du Nant de Groslée

Comme d'habitude la Société de pêche vous souhaite une bonne année 2025

Cette année, nous accueillons deux nouveaux pêcheurs, la société est ouverte à tous, mais priorité aux habitants de Groslée-Saint-Benoit.

L'opération nettoyage n'ayant pu se faire, elle sera reportée en février.

Grace à la vente de « diots » nous avons pu lâcher 200 kg de truites et saumons de Fontaine. Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette journée. Rendez-vous le 18 octobre 2025.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Le Président Daniel Bigot au 06 18 74 61 94 ou 04 74 39 73 71.

Le trésorier Philippe Michaille au 06 83 70 73 68

## Le Sou des écoles de Groslée



Le Sou des écoles de Groslée est une association qui fonctionne avec des parents bénévoles et qui permet d'organiser et de financer diverses manifestations.

Son rôle est d'accompagner et de soutenir l'équipe enseignante financièrement dans leur programme scolaire, à partir d'événements pédagogiques, culturels et/ou sportifs... liés à l'ensemble des apprentissages, mais aussi d'améliorer le quotidien des enfants à l'école.

L'année dernière a notamment été l'occasion pour les enfants de s'initier à la pratique de l'escrime, ainsi qu'au

théâtre, avec la création d'une pièce qui a été l'aboutissement du travail de l'année !

Cette année scolaire 2024/2025, le sou des écoles de Groslée a organisé une vente de diots et d'huîtres le 23 novembre 2024 et prévoit d'autres manifestations courant 2025 notamment une vente de tartes, ainsi que son célèbre vide grenier et sa vente de fleurs.

Cette année le bureau est renouvelé avec Harmony Syre au poste de secrétaire, Jean-Baptiste Dury au poste de trésorier, Manon Paire au poste de chargée de communication et Léa Jacquin au poste de présidente du Sou.

Les membres du bureau remercient Caroline Serboff d'avoir œuvré en tant que secrétaire pour le Sou ainsi que les bénévoles : parents d'école, anciens parents d'école et villageois.

Si vous souhaitez suivre les actualités du Sou des écoles de Groslée, rendez-vous sur facebook : sou des écoles Groslée et pour nous contacter :

soudesecolesdegroslee@gmail.com

# SOLIDARITÉ MIGRANTS BUGEY SUD



L'association « Solidarité Migrants Bugey Sud » (SMBS) compte aujourd'hui une centaine d'adhérents et sympathisants dont une vingtaine de bénévoles pleinement investis dans les missions de l'association.

À sa création, en mars 2018, nous avons fait le choix de contribuer à notre échelle à l'élan de solidarité en faveur de demandeurs d'asile en recherche d'une vie en sécurité.

À leur arrivée en France, SMBS les accueille avec humanité et les aide à s'intégrer, à trouver le chemin de l'autonomie matérielle, psychologique et sociale dans de bonnes conditions. Cet engagement suppose de leur dispenser des cours de français, de scolariser les enfants et de subvenir à tous leurs besoins pendant le temps nécessaire à l'obtention de leur statut de réfugié (6 mois en moyenne).

En pratique et dès le départ, nous avons décidé, à l'image d'autres collectifs ou associations comme la nôtre, de travailler avec la « Fédération d'Entraide Protestante » (FEP) une des ONG reconnues par l'État, pour accueillir légalement un nombre limité d'Irakiens et de Syriens réfugiés en situation plus que précaire dans des camps au Liban. Ce dispositif qui relie le Liban à la France s'appelle les « Couloirs humanitaires ».

En 2024, deux événements importants dans le bilan d'activité de l'association :



Le 5 juin est arrivée, confiée par la FEP, notre sixième famille syrienne elle aussi : Sipan ALI, Maysaa MOFLEH et leur petit garçon Charbel (16 mois à l'époque). Un logement leur a été trouvé au centre même de Lhuis et les membres de l'association se sont très vite mis en action pour satisfaire aux

besoins administratifs et autres de la famille. Dans l'attente de la reconnaissance de leur statut de réfugiés, ils se consacrent à l'apprentissage du français dispensé quotidiennement par des bénévoles de SMBS. Sipan et Maysaa souhaitent travailler dès qu'ils en auront la possibilité. Charbel ira très bientôt à la crèche.

Début septembre, Imane et sa fille Lamar (11 ans) arrivées en décembre 2021 ont quitté Lhuis à leur tour. Voilà plus d'un an qu'elles étaient dans l'attente d'un appartement. Dans leur nouveau lieu de vie à Bourg-en-Bresse, des dispositions ont été prises pour que l'accompagnement de la famille se poursuive dans les meilleures conditions.



Lamar et sa maman Imane dans leur nouvel appartement de Bourg en Bresse

Quant aux quatre premières familles maintenant installées et autonomes, les nouvelles sont bonnes et source de grande satisfaction pour l'association. Ce sont de belles réussites : Mushtaq a validé son diplôme d'infirmier et travaille ainsi que sa femme Lilian. Sedra et Roubeen ont obtenu leur bac cette année et sont inscrites à l'université, l'une en médecine et l'autre en langue. Abdelkader est plombier. Tous ont réussi leur permis de conduire.

Voilà maintenant plus de 6 ans qu'adhérents, membres actifs et sympathisants de l'association s'activent pour soutenir ces familles. Vous pouvez nous aider de diverses façons selon vos possibilités : accompagnements, cours de français, dons de vêtements..., participation aux animations, financement du collectif...

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Contact : [smbscontact@free.fr](mailto:smbscontact@free.fr)  
Site Internet : <https://smbs.ovh>  
13 rue des Maisons vieilles  
01300 Groslée-Saint-Benoît



## L'Écho du Nant

### L'ÉCHO DU NANT – ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE

Vous rêvez de monter sur scène et de faire vivre votre passion autour de vous ? Vous êtes inspirés par de grands chanteurs, de grands musiciens ? Bref, la musique est votre passion et vous souhaitez la vivre pleinement au quotidien !

L'Écho du Nant est une association où l'on vient découvrir et apprendre la musique, le théâtre à travers des apprentissages et de la pratique. Nous accueillons les plus jeunes dès la petite section de maternelle pour une pratique d'éveil musical. Cette initiation à la musique privilégie la pratique et

constitue une première approche qui permet aux jeunes enfants de découvrir l'univers musical, les rythmes, les sons, l'écoute et le « faire ensemble ». Tout en étant très ludique, elle constitue donc un vrai cycle d'apprentissage.

À partir du CP, un atelier parcours découverte permet aux enfants de faire leur premier pas avec la théorie musicale (formation musicale, solfège) et de découvrir et essayer différents instruments.

Arrivé en CE1, l'enfant peut débiter l'apprentissage et la pratique d'un instrument. Dès lors, cet apprentissage est accessible quelque soit l'âge.

Une multitude de disciplines est proposée au sein de l'école. Vous pourrez découvrir des cours d'accordéon, de batterie, clarinette, flûte traversière, guitare, piano, trompette et violon, des ateliers théâtre enfants/ados et lycéens/adultes en plus des cours collectifs déjà cités.

Renseignements : [lechodunant@orange.fr](mailto:lechodunant@orange.fr) – 07 83 83 32 62  
Retrouvez-nous sur Facebook : [lechodunant.e-monsite.com](http://lechodunant.e-monsite.com)





## Bugey Sud Actif

Le 8 juin 2024, notre association a fêté ses 40 ans. Ce fut l'occasion d'un moment convivial, festif et joyeux, rempli d'émotions et de rencontres entre anciens de BSA (presque tous les présidents depuis

40 ans étaient présents !), acteurs d'aujourd'hui et nouveaux arrivants. Sur l'esplanade d'Izieu, sous un magnifique chapiteau s'est déroulé un superbe défilé burlesque, humoristique et engagé pour le plaisir des yeux d'un grand nombre de spectateurs. Les participants de ce défilé ont fait preuve d'une formidable inventivité. Bravo à eux ! Chacun a pu découvrir ou redécouvrir les activités diverses de BSA depuis 40 ans à travers une très belle et riche exposition. Juste avant l'apéritif, nous avons accueilli les nouveaux arrivants des différentes communes avec un arbre à poèmes. La soirée s'est poursuivie par repas et un concert partagé ! Ce fut une magnifique journée grâce à l'investissement des bénévoles, à la beauté du site où les enfants ont pu jouer sans danger et à la participation nombreuse du public. A l'occasion de ses 40 ans, l'association a modernisé son logo.

Sur la commune de Groslée Saint Benoît, Bugey Sud Actif continue d'œuvrer et de participer à l'animation du territoire. En 2024, il y a eu 3 activités régulières à la salle des fêtes de Groslée.

- Les cours de Bodyart assurés par Marie-Pierre Cotte ont rassemblé les fidèles mais aussi de nouveaux participants. Cette activité est très complète puisque la séance est découpée en différents temps : échauffement, cardio, abdos, étirements, relaxation. C'est un mélange de Pilate et de Yoga avec des postures et des exercices spécifiques. Les cours avaient lieu les lundis soir de 19h à 20h. Pour la saison 2024/2025, les cours ont repris avec toujours plus de personnes qui pratiquent dans une ambiance conviviale mais avec beaucoup d'implication et de sérieux !

- Les cours de Qi GONG, toujours animés par Arlette Divat se sont déroulés le mercredi matin de 8h45 à 10h15. Les fidèles sont ravis de leur pratique et chaque année de nouvelles personnes y adhèrent. Pour la saison 2024/2025, les conditions sont les mêmes.

- Les cours de yoga ont réuni de nombreuses personnes le jeudi soir autour de la nouvelle professeure Joëlle Lambertin. Afin de permettre à l'intervenante d'accompagner au mieux chaque participant individuellement, un nouveau créneau a été mis en place pour réduire le nombre de personnes dans chaque groupe. En 2024/2025, deux créneaux sont donc possibles le jeudi soir (17h30-18h45) et (19h-20h15).



La commission culture a proposé sur Saint Benoît

- Un très beau concert le 13 janvier du groupe Mal Armé qui a conquis son public par sa poésie et son engagement.
- Un spectacle de contes le 6 avril « Miroirs d'Orient » où la musique s'est entremêlée aux mots.

Bugey Sud Actif a organisé son Assemblée Générale à la salle des fêtes de Saint Benoît le vendredi 15 novembre 2024. L'occasion de découvrir la richesse des activités proposées car l'association est toujours présente dans les communes environnantes :

A Brégner-Cordon, avec les scènes ouvertes, des spectacles famille, des écoutes musicales, des activités régulières comme la danse orientale et la chorale Lenoli

A Lhuis avec des activités régulières comme l'anglais, la gym douce, les percussions, des animations autour du jardin. En 2024/2025, une nouvelle activité sur Lhuis voit le jour : des cours de dessin.

Toutes les activités et manifestations de notre association sont à retrouver dans le programme semestriel ou sur notre page facebook. Vous y trouverez aussi les dates et horaires des animations.

<https://www.facebook.com/bugeysudactif/>

Bientôt vous pourrez à nouveau consulter notre site internet.

Bien que l'association soit dotée d'un cœur dynamique, elle a besoin de renouveler sa force vive et sa créativité à travers de nouveaux membres. Si l'animation culturelle et sportive du territoire vous tient à cœur, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe !

Vous pouvez aussi, nous apporter votre soutien en adhérant en ligne sur le lien suivant :

<https://bsa.assoconnect.com/collect/description/439719-x-bulletin-d-adhesion-bsa-2024-2025>





**UNE ÉCOLE de la VIE, de la CITOYENNETÉ et du SAVOIR-FAIRE**

L'année 2023-2024 a été marquée par un effectif dynamique de 20 jeunes se composant de 7 JSP 4 et de 13 JSP 1. Parmi eux, 4 résidents à Briord, 3 à Montagnieu, 9 à Lhuis, 3 à Groslée-Saint-Benoit et 1 à Brangues.

La section JSP incarne bien plus qu'un simple cursus éducatif. Elle offre aux jeunes une opportunité unique d'expérimenter la vie collective, de pratiquer le sport et d'apprendre les bases d'une hygiène de vie responsable. Au-delà de ces aspects, la section JSP se positionne comme l'école de la citoyenneté impliquant les jeunes dans un engagement pour autrui, un modèle de recherche de sens et d'expérimentation de l'engagement.

De plus, la formation dispensée prépare les jeunes aux missions quotidiennes des Sapeurs-Pompiers, allant de l'extinction des feux aux missions de secours d'urgence aux personnes.

L'année à venir sera riche pour nos 7 JSP 4, puisque celle-ci se clôturera en octobre 2025 par le Brevet National des Jeunes Sapeurs-Pompiers leur permettant s'ils réussissent et s'ils le souhaitent un engagement en tant que sapeur-pompier volontaire au sein des centres de secours de secteur.

Un recrutement de niveau JSP 1 aura lieu pour la prochaine rentrée en 2025. Les informations du test de recrutement

seront diffusées sur les réseaux sociaux. Alors si votre enfant a entre 12 et 13 ans et qu'il souhaite rejoindre la grande famille des Jeunes Sapeurs-Pompiers, suivez-nous sur les pages :

Facebook : Jsp Bords du Rhône

Instagram : jsp\_bords.du.rhone

Je tiens à remercier tous les animateurs et pompiers répondant présents pour la formation des jeunes, mais aussi aux membres du bureau et surtout à tous les parents investis dans la vie de la section et de ses manifestations sportives ou associatives comme la tombola qui s'est déroulée le samedi 29 juin 2024.

Je rajouterai un grand merci à toutes les structures ayant fait un don de lot pour notre tombola annuelle, grâce à vous cette journée a été un immense succès.

Et aussi, remerciements pour les subventions accordées par les mairies et des sociétés locales qui nous ont permis entre autres l'achat d'un barnum pour nos futures manifestations sportives.

L'année 2025 étant imminente, au nom de l'équipe pédagogique, des membres du bureau, nous vous adressons à tous nos vœux de bonheur, de réussite mais surtout de santé.

Excellente année 2025.

Lauriane TREVEY VALENTIN

Présidente de la section JSP Bords du Rhône

[jsp.bordsdurhone01@gmail.com](mailto:jsp.bordsdurhone01@gmail.com) ou 06.83.24.47.25

## L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Bonjour à tous,

La fin d'année est l'occasion de faire la rétrospective de tous les événements passés et l'année 2024 a encore été riche en événements pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Benoît !

Tout d'abord, nous avons commencé l'année avec notre traditionnelle vente de boudins et sa buvette. Une nouvelle fois, nous avons pu compter sur votre présence. Cette manifestation a été un succès grâce à vous et nous vous en remercions. Nous vous donnons donc rendez-vous pour la prochaine édition le samedi 1er et le dimanche 2 février 2025.

Le 14 juillet a été, une fois de plus, l'occasion de vous rencontrer et de partager avec vous notre passion pour les pompiers. Cette année, nous vous avons accueilli volontiers autour d'épreuves mythiques de Fort Boyard que tous les enfants ont réussies brillamment. Ils ont également pu profiter d'un tour de camion. Nous espérons que notre plaisir a été partagé.

Le samedi 3 août, nous avons organisé une journée cohésion pour les bénévoles actifs de l'Amicale. Cette journée a

été riche en apports puisqu'elle a permis de remercier l'investissement de chacun au cours de l'année dans l'Amicale, de renforcer nos liens mais également de mieux connaître les nouvelles nombreuses recrues qui nous ont rejoints en 2024. Nous nous sommes donc affrontés sur une piste de karting et nous avons par la suite échangé autour d'un excellent barbecue. La conclusion de la journée a été de la réitérer en 2025.

Nous voilà déjà au mois de décembre. Nous avons débuté la tournée des calendriers. Nous vous remercions sincèrement pour l'accueil et la générosité dont vous faites preuve chaque année à cette occasion à notre égard.

Pour information/rappel, les pompiers sont toujours par binôme et vêtus d'une veste pompière lors de leur passage.

Vos dons sont intégralement reversés dans la caisse de l'Amicale. Ils servent à financer en priorité le matériel nécessaire pour assurer les interventions, des petits équipements pour la caserne mais également des activités de développement personnel et de cohésion d'équipe.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous envoyons nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour cette nouvelle année 2025.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers



## LA MISSION LOCALE TOUJOURS PLUS PROCHE DES JEUNES

### INFORMATION | ACCOMPAGNEMENT | ORIENTATION | FORMATION | EMPLOI

#### La Mission Locale Bugey - Plaine de l'Ain :

- **Experte de la jeunesse**, elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans révolus, scolarisés, en recherche d'emploi, salariés ou même créateurs d'entreprise, dans leur insertion sociale et professionnelle et les aiguille vers divers parcours de formations.
- **Propose de multiples solutions**, notamment pour la découverte des métiers par les immersions en entreprises : À mi-octobre près de 150 conventions Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ont été engagées ; 30 actions menées avec les entreprises du territoire, et près de 15 rencontres avec les centres de formations du secteur. Préscriptrice, elle aiguille et oriente les jeunes vers divers parcours de formations.
- **Facilite les mises en relation entre les jeunes et les professionnels** en recherche de main d'œuvre.

- **Propose des accompagnements adaptés** à chaque jeune rencontré.

- **Accompagne sur les thématiques** tels que la santé, le logement et la mobilité pour aborder l'avenir plus sereinement.

La Mission Locale dispose de 16 lieux d'accueil dont un près de chez vous, renseignez-vous par téléphone au 04 74 34 61 22.

En 2024, les antennes de Loyettes et Belley et ses 13 permanences donnent accès à une offre de service similaire à celle proposée au siège à Ambérieu-en-Bugey.



*Talia, domiciliée à Serrières de Briord, accompagnée par la mission locale depuis mai 2023 est suivie par Audrey de la Mission locale dans le cadre du Contrat Engagement Jeune.*



#### C'est quoi pour vous le dispositif CEJ ?

Il permet d'aider les jeunes et de les accompagner dans les différents projets. On peut participer à des ateliers, gagner en confiance. Il peut y avoir une allocation qui nous soutient pour accéder à la formation ou à un emploi, par exemple, mais aussi dans les besoins quotidiens et pour décrocher le permis de conduire.

#### Pouvez-vous nous raconter votre parcours depuis votre inscription à la mission locale ?

J'ai participé à plusieurs ateliers car je manquais de confiance en moi (Eloquence, débats, confiance en soi, théâtre). J'ai aussi réalisé des ateliers pour préparer mon entrée en formation (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien).

J'ai suivi une formation qualifiante CAP AEPE (Accompagnant Educatif de la Petite enfance) d'août 2023 à mai 2024, que j'ai obtenue avec la mention Assez Bien. J'ai maintenu le lien avec ma conseillère pendant toute la durée de la formation par téléphone, mail et par l'application CEJ.

Après la formation, j'ai participé à une action sport où j'ai pu m'initier à de nouvelles activités. Ensuite, j'ai trouvé un emploi de remplacement en tant qu'auxiliaire de crèche à Lagnieu. Aujourd'hui, j'envisage de poursuivre vers la formation d'Auxiliaire de Puériculture avec l'organisme St So Formation, et de travailler en attendant la rentrée 2025. Je suis en cours de permis de conduire.

#### Que diriez-vous aux jeunes qui ne sont pas encore inscrits à la ML ?

Je leur dirai d'y aller ! Notamment pour les jeunes qui sont « un peu perdus » dans leur projet. Pour moi, c'est un employeur, partenaire de la Mission locale « Enfance et Loisirs » à Serrières de Briord qui m'a conseillée de venir pour mon projet de formation. La Mission locale m'a permis de vraiment prendre confiance en moi. Aujourd'hui, je peux appeler un employeur ou une autre personne, alors qu'avant mon inscription à la Mission locale, je n'arrivais pas à le faire.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer en prenant un rendez-vous proche de chez vous au **04 74 34 61 22**

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux :

**FACEBOOK** <https://www.facebook.com/mljbpa>

**INSTAGRAM** <https://www.instagram.com/missionlocalebpa>

**LINKEDIN** <https://www.linkedin.com/company/mljbpa>

**YOUTUBE** <https://www.youtube.com/channel/UCXOO6ag8iGzbPTEpGaW11IQ>

# L'état civil

Etat civil au 20 décembre 2024, publication autorisée par les familles :

## NAISSANCES :

Nous accueillons 16 nouveau-nés

- Séléna Guicherd née le 2 janvier
- Amélia Charmey née le 16 janvier
- Malo Klethi né le 19 janvier
- Eden Panquet né le 18 février
- Aëlhys Gautier née le 15 avril
- Capussine Siegler née le 12 août
- Lucie Miège née le 31 août
- Cléa Spinelli Fiard née le 22 novembre
- Alma Catcel née le 24 novembre
- Côme Carlet né le 4 décembre
- Ont vu le jour en 2024
  - Miran le 5 janvier
  - Tolga le 5 janvier
  - Angéline le 28 mai
  - Eléonor le 26 juillet
  - Gabie le 31 juillet
  - Rosalyne le 14 novembre

## MARIAGES :

- Mme Fany Bellenger et M. Yannick Bérard le 22 juin
- Mme Barbara Nogherotto et M. Loïc Vuillerod le 7 septembre
- Mme Eden Peguilhan et M. Nicolas Bouy le 28 septembre

## DÉCÈS :

Nous déplorons 7 décès en 2024

- M. Jackie Lesobre décédé le 6 janvier
- M. Christian Rol décédé le 28 février
- M. Pascal Ducroux décédé le 17 avril
- M. Lucien Dementhon décédé le 21 août
- Mme Eugénie Dementhon décédée le 01 décembre
- M. Marcel Guilloud décédé le 13 décembre
- M. Jean Plantin décédé le 19 décembre

## Informations utiles

### Offre de soins médicaux :

L'Espace Santé situé 263 route de Brégner-Cordon 01300 Groslée-Saint-Benoit accueille le cabinet médical et le cabinet infirmier.

### Mme le Docteur Rumley,

Médecin généraliste conventionné secteur 1, assure ses consultations le mardi sur rendez-vous pris auprès de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

Sur appel ou SMS au 06 59 74 32 82 :

- Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h à 18h
- Le vendredi de 9h00 à 12h00

### Patricia Loynet et Marie Wäisse,



Suite au départ de Séverine Jacob, Patricia Loynet est associée à Marie Wäisse.

Infirmières libérales, elles assurent les soins à domicile et sont joignables au 04 27 50 95 70

Besoin  
d'un avis  
médical ?

Contactez votre médecin  
traitant, si vous en avez un.

Ayez le réflexe CPTS !  
Si une consultation rapide vous semble  
nécessaire, si vous avez besoin de  
conseils, vous pouvez nous contacter  
au 06 59 74 32 82\*.

Vos professionnels de  
santé de proximité  
(infirmiers,  
pharmaciens...)  
peuvent vous  
orienter.

En dehors des  
horaires de la CPTS,  
composez le 15.

En cas  
d'urgence vitale,  
composez le 15.

\*Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h,  
et le vendredi de 9h à 12h

**CPTS**  
Bugey Sud

Communauté Professionnelle  
Territoriale de Santé

## Coupes affouagères

Longue tradition de nombreuses communes rurales, l'attribution de coupes affouagères reprend tout son sens à l'heure de l'explosion des coûts de l'énergie et de l'abandon des ressources fossiles au profit du renouvelable.

Cette année, 6 habitants de Groslée-Saint-Benoit se sont fait connaître en mairie pour acquérir une coupe. Répertoire sur la forêt communale des secteurs de Groslée et de Saint-Benoît, les lots et leur volume ont été déterminés par l'agent de l'ONF qui supervise localement la gestion fores-

### Les horaires de la déchèterie de Lhuis :

L'accès reste gratuit pour les particuliers dans la limite de 25 passages annuels. Au-delà l'accès est facturé 10€ par passage supplémentaire en véhicule léger.

Horaires : Lundi et mercredi de 13h30 à 18h00, vendredi et samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Horaires d'été : Lundi et mercredi de 7h00 à 12h00, vendredi et samedi de 7h00 à 15h00.

L'accès à la déchèterie nécessite un enregistrement à faire auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain via leur site internet

<https://smartaccess-control.stackr-cloud.com/2-CCPA/>  
ou en passant à la mairie pour récupérer un formulaire

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la déchèterie de la plaine de l'Ain :  
[www.cc-plainedelain.fr/fr/fonctionnement-decheterie](http://www.cc-plainedelain.fr/fr/fonctionnement-decheterie).

### Ouverture des mairies

Mairie de SAINT-BENOIT

13 rue des Maisons Vieilles

SAINT-BENOIT

01300 GROSLÉE-SAINT-BENOIT

Tél : 04 74 39 70 94

E-mail : [mairie@grosleesaintbenoit.fr](mailto:mairie@grosleesaintbenoit.fr)

Ouverture au public :

Lundi de 15h00 à 19h00,

Mardi de 9h00 à 12h00,

Jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

tière ; ils ont ensuite été tirés au sort en mairie le 12 novembre et remis à leur bénéficiaire après signature d'une convention précisant les conditions d'exploitation et de sécurité exigées.

Afin de permettre une remise et une exploitation anticipées des lots, la date butoir pour arrêter la liste des affouagistes est fixée au 15 octobre de chaque année. Pour les personnes intéressées la saison prochaine, pensez à vous manifester en mairie avant cette date

Les horaires de la déchèterie de Belley :

L'accès reste gratuit pour les particuliers dans la limite de 52 passages par an par foyer,

Ouvert du lundi au samedi

Horaires (1<sup>er</sup> septembre au 30 juin) : de 8h45 à 12h30 et de 14h à 18h00

Horaires d'été (1<sup>er</sup> juillet au 31 Août) : de 8h15 à 15h30

L'accès à la déchèterie nécessite un enregistrement à faire auprès de la Communauté de Communes de Bugey Sud via leur site internet :

<https://portail-usagers.ccbugeysud.com/demandebadge>

Mairie de GROSLÉE

8 Place de l'église

01300 GROSLÉE-SAINT-BENOIT

Tél : 04 74 39 70 43

E-mail : [mairie@grosleesaintbenoit.fr](mailto:mairie@grosleesaintbenoit.fr)

Ouverture au public :

Mardi de 14h00 à 17h00

### Don du sang année 2025

Faites un cadeau pour une vie, venez aux collectes de sang

le mardi 20 mai 2025 à la salle des fêtes de Saint-Benoît

le mardi 23 septembre 2025 à la salle des fêtes de Brégnier Cordon

le vendredi 12 décembre 2025 à la salle des fêtes de Saint-Benoît

Merci à tous les donateurs

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Bas Bugey



# Maison France Services



Un service public de proximité

**France Services**  
Proche de vous au quotidien

**Nouveau fonctionnement Maison France Services Horaires, permanences, modalités pratiques sur :**

[www.ccbugeysud.com/nosservices/maison-france-service](http://www.ccbugeysud.com/nosservices/maison-france-service)

**Permanence en mairie de Saint-Benoît le mardi matin,**

**Sur rendez-vous** auprès d'un agent Maison France services au 04 57 29 81 50 pour une réponse individualisée et concrète.

La Maison France Services Bugey-Sud vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien, vous informe, vous conseille et vous oriente.

Logement mobilité, Demande de logement social, carte illico, inscription au transport à la demande...

Formation, emploi, retraite, Inscription à France Travail, préparer sa demande de retraite, utiliser son CPF...Santé, protection sociale, Aide administrative sur le site de la CPAM, demande de mutuelle, demande de carte vitale...Etat civil et famille Pré-demande pour papiers d'identité, simulation et demande d'allocations (APL, RSA, AAH, Paje)...Justice, Demande d'aide juridictionnelle, orientation...



**Vous informe de la création d'une mutuelle régionale :**

« **Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes** » offre la possibilité à tous nos habitants qui en font la demande de bénéficier d'une mutuelle santé de qualité tout en préservant leur pouvoir d'achat. Les seules conditions requises sont de résider en Auvergne-Rhône-Alpes, de disposer d'un numéro de sécurité sociale, et de ne pas être bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (C2S). Les offres élaborées avec 5 mutuelles reconnues de la région, garantissent une meilleure couverture santé pour nos habitants et à des tarifs attractifs, moins chers que les offres du marché à niveau de garanties équivalent.

**Pour toute information** rendez-vous sur la page dédiée sur le site de la Région :

[www.auvergnerhonealpes.fr/particuliers/mamutuellerégion](http://www.auvergnerhonealpes.fr/particuliers/mamutuellerégion)

**N° de tél unique : 04 2800 2800**

**Ateliers numériques** Programmation 2025

Les ateliers reprendront le mardi matin de 09h00 à 10h30  
Dès le 07 janvier 2025, au local du club « Entraide et Amitiés » Saint-Benoît

Renseignements et inscriptions au 06 26 43 34 67

E-mail : [conseillers-numeriques@ccbugeysud.com](mailto:conseillers-numeriques@ccbugeysud.com)

**Le CLIC Centre local d'information et de coordination** est un service départemental à destination des plus de 60 ans qui ont besoin d'information ou d'orientation dans tous les domaines de la vie quotidienne (maintien à domicile, accès aux droits, hébergement, accompagnement dans les démarches etc....).

Contact : Maud Hernandez Tél : 06 89 57 27 50

Coordinatrice CLIC départemental BUGEY SUD

Service autonomie BUGEY PAYS DE GEX

Mail : [maud.hernandez@ain.fr](mailto:maud.hernandez@ain.fr)

Pour toutes correspondances :

13 avenue de la Victoire, BP 50415

01012 Bourg-en-Bresse Cedex

## LA MOBILITE

### Le Transport A la Demande (TAD)

Ce service est désormais ouvert aux 15-18 ans et + 75 ans, en plus des Personnes à Mobilité Réduite, des bénéficiaires de l'APA et des demandeurs d'emploi.

Le service est ouvert du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 08h30 à 12h et de 13h30 à 18h00.

Informations et inscriptions sur le site de la CCBS.

Après inscription auprès de la CCBS, La réservation de votre trajet se fait au plus tard la veille avant midi, auprès de la centrale de réservation au **04 8000 7000**, (taper 1 pour sélectionner le TAD, ensuite taper 01 pour le département de l'Ain) en précisant la date, l'horaire ainsi que les adresses de prise en charge et de dépose.

*avec le transport  
à la demande*



### Le Covoiturage

*en covoiturage*



Depuis lundi 2 décembre 2024, dans le cadre de son schéma mobilité, la communauté de communes Bugey-Sud met en place une aide financière pour encourager le covoiturage du quotidien sur le territoire.

En partenariat avec l'application BlaBlaCar Daily, nous soutenons ceux qui partagent leurs trajets pour se rendre au travail ou ailleurs.

Passagers : profitez d'un trajet gratuit pour les distances de moins de 50 km !

Distance maximale des trajets : 80 km.

Le dispositif est ouvert à toutes les personnes effectuant un trajet au départ ou à destination du territoire de la communauté de communes Bugey-Sud.

#### Comment s'inscrire ?

1. Téléchargez l'application gratuite Blablacar Daily sur votre smartphone
2. Créez un compte, renseignez vos adresses (domicile/travail), vos horaires habituels, et précisez si vous êtes passager ou conducteur
3. Laissez l'application vous proposer des covoitureurs sur votre trajet, prenez contact et validez le trajet.



**BUGEYSUD**  
Communauté de communes

## Tarifs de location

<b>Salles des fêtes</b> Groslée & Saint-Benoît	Particuliers habitant la commune	Particuliers hors commune	Associations ayant leur siège sur la commune et des activités bénéficiant largement aux habitants de la commune
<b>Week-end</b> (2 jours)	300 €	500 €	Gratuit
<b>Jour supplémentaire</b>	100 €	100 €	Gratuit
<b>Période hivernale</b> (Ajout d'un forfait chauffage)	75 €	75 €	Gratuit

## Nos agents municipaux

### Le personnel administratif



#### **Martine Guillot**

Je suis Attachée territoriale, j'exerce les fonctions de secrétaire générale de mairie depuis 2011.

Mes missions essentielles sont les finances, les ressources humaines.

J'interviens en polyvalence avec mes collègues sur les autres missions.



#### **Sandrine Mellon**

Je suis agent administratif depuis 2018, avec pour missions essentielles l'accueil téléphonique et physique, l'état civil, la gestion du périscolaire, et en polyvalence avec mes collègues sur les autres missions.



#### **Pamela Massenavette**

Je suis agent administratif depuis 2022, avec pour missions essentielles l'urbanisme, la gestion des cimetières, et en polyvalence avec mes collègues sur les autres missions : accueil, état civil, périscolaire

### Services périscolaires

Marie-Christine Catcel (atsem)

Béatrice Cochard (atsem)

Stéphanie Bastiannini (service de cantine)

Sandrine Guarise (service de cantine)

Sandrine Mellon (service de cantine)

Joelle Cividino (Remplaçante)

### Agents techniques, entretien voirie :

Eric Vittaz

Anthony Pirodon

Eric Vaudray (a intégré l'équipe en avril)

## Prochaine diffusion du Fil de l'eau

Nous continuons d'enregistrer les demandes des administrés qui souhaitent recevoir la seule édition numérique. Pour cela merci de vous rapprocher de la mairie afin de faire enregistrer votre demande.

Le journal sera disponible sur le site de la commune et l'information de sa publication sera communiquée par Illiwap.

## Aux nouveaux habitants

Vous venez d'emménager sur notre commune, c'est avec plaisir que nous ferons connaissance lors d'un passage en mairie !

### Commerces et services de proximité

#### Artisans, entreprises du bâtiment, espaces verts

##### Carreleur

Benoit Perrier 06 88 25 02 54

##### Charpentier

Ludovic Canario 06 43 80 33 65

##### Espace Vert, petits travaux

L'esprit vert Bastien Bert 07 51 61 82 20

AP'aysage, Arthur Palandri 07 81 73 66 66

Jordan Tournier 06 13 42 09 79

##### Isolation Plaquiste

Mickael Furlan 06 10 91 54 68

##### Maçon

Demangeot Entreprise 04 37 86 54 01

MVR Loïc Vuillerod 07 83 07 87 06

Nombret SARL 04 74 39 73 95

##### Marbrerie De Villa

04 74 80 35 41

##### Mécanique automobile

L'Ain Cruiser, Sébastien Larochette 06 10 46 21 84

##### Menuisier - Ebéniste

Romain des bois R. De Freslon 06 67 68 97 75

Antoine Grassot 06 76 98 94 77

Marc Gruson 04 74 39 75 82

##### Multiservices

Clément Catcel 06 42 33 77 90

Roland Perrier 07 86 58 58 25

##### Parqueterie Prost-Morel

04 74 39 71 02

##### Peinture & Revêtement

Lucas Menut 06 37 03 51 91

##### Plombier Nicolas Traina

04 37 86 54 05

##### Terrassements et paysages

Guy-Rolland Bonsacquet 04 74 39 71 12

Richard Peysson 04 74 39 72 42

La Vie en Vert, Stéphane Bert 06 32 88 37 98

##### Travaux forestiers

Thomas Bernard 07 85 73 86 12

#### Viticulteurs

##### Château de Vareppe

Mathide Lyandrat 04 74 39 74 23

##### Domaine d'ici-là

Florie et Adrien 04 74 39 83 77

##### Maison Yves Duport

04 74 39 74 33

##### Maison Pierre Guigard

04 74 39 73 74

#### Autres

##### Agility Bugey Sud

Muriel Ducolomb 06 49 39 35 01

##### Expression par le geste

Dominique Bonsacquet 06 41 47 49 91

##### Domaine Bacchus (événementiel)

04 74 39 71 01

#### Producteur

##### Anouche Épices

Céline Derbekian 06 77 81 93 27

##### L'Escargot du Vignoble

Julien Dumait 06 74 98 86 00

##### Nos futurs Jardins

David Blandin 06 22 34 28 16

##### Quand on Sème

Géraldine Dunand 06 21 24 13 49

#### Service à la Personne

##### Massage Détente Jocelyne Guidi

06 50 60 27 04

##### Psychopraticien Mario Cuda

04 37 63 99 44

##### Evoptic à domicile, Eve Remy

07 69 42 48 28

##### Assistante de Vie, aide à domicile

Sandrine Guarise 06 29 02 47 31

Nicole Ducroux 06 18 16 82 92

##### Pompes Funèbres Bousquet

04 37 63 82 92

#### Restauration

##### Bistrot de la Cascade

04 79 87 22 34

##### Camion Pizzeria Francesco

06 47 04 43 98

##### Traiteur Bruno Herrera

04 74 80 60 41

#### Commerce

##### Le comptoir de St Benoît (Proxi)

09 65 04 68 97

(Alimentation, Tabac, Point poste, Presse, FDJ,...)

##### Les Puces de St Benoît

07 86 74 83 44

##### L'atelier du Tamlin

04 86 80 72 89

##### Les bijoux de Gastyne

06 45 84 71 09

##### Boissons Daillon

04 74 39 71 08

##### Métal-art Erik Charbonnel

07 49 67 02 79

#### Assistante maternelle (agrée)

Florence Arnaud 04 74 39 74 00

Karine Bernard 09 81 02 88 94

Corinne Binet (Tardy) 06 52 73 29 25

Vanessa Blanc 06 82 36 36 12

Virginie Blot 06 19 76 39 81

Christine Conand Cathelin 04 74 39 70 39

Manon Paire 06 69 59 95 42

Valérie Levrat 06 10 60 45 33

Justine Michel 06 58 40 57 72

Nadège Schweitzer 06 58 22 01 93

#### Santé

##### Cabinet infirmier de Groslée-Saint-Benoit

Patricia Loynet et Marie Waisse

04 27 50 95 70

##### Docteur Sally Rumley

06 59 74 32 82

## Contact Associations Groslée-Saint-Benoit

Nom Association	Contact	Téléphone	E-Mail
<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>	Stéphane BIGOT	06.10.40.38.08	amicale-sp.saint-benoit@orange.fr
<b>Entente Bas Bugey Rhône</b>	Sylvain DE BONI	06.88.25.68.37	549667@laurafoot.net
<b>Sou des écoles de Groslée</b>	Léa JACQUIN	06.01.63.41.41	soudesecolesdegroslee@gmail.com
<b>Sou des écoles de Saint-Benoît</b>	Justine DE VILLA	06 25 45 61 64	sdesaintbenoit@outlook.fr
<b>Club de pétanque de Saint-Benoît</b>	Denis ERTZ	06.12.63.14.19	saintbenoit.petanque@gmail.com
<b>La Boule les Platanes</b>	Daniel VITTAZ	06.80.94.81.52	danielv.vittaz@wanadoo.fr
<b>Société de chasse de Saint-Benoît</b>	Hervé OLIVIER	06.22.43.15.47	galleherve.olivier@orange.fr
<b>Société de chasse de Groslée</b>	Jean-Claude VALETTE	06.26.70.84.69	
<b>Club entraide et amitié</b>	Monique ROCHE	04.74.39.73.15	roche.almo@orange.fr
<b>Comité des fêtes</b>	Corine DE VILLA	06.16.76.15.58	comite_des_fetes_gsb@yahoo.com
<b>Foyer rural</b>	Marie- Thérèse Bigot	04.74.39.73.71	bigot.marie-therese@wanadoo.fr
	Bernard BARBARIN	06.11.60.26.71	babar01@sfr.fr
<b>Bugey Sud Actif</b>	Anne-Caroline JOUSSELIN	06.38.93.63.83	bsabugeysudactif@gmail.com
<b>La Gaule du Nant</b>	Daniel BIGOT	04.74.39.73.71	

## Gîtes et chambres d'hôtes déclarés

Liste connue par la mairie

Nom du gîte	Adresse du gîte	Email	Téléphone
Maison de l'Isle	572 rue de la Cascade	dunand.jmf@orange.fr	06 40 30 26 35
Gîte à la Ferme	432 rue de la Cascade		
LIBERSA François	672 chemin des Bateliers	f_libersa@orange.fr	06 78 64 01 18
Gîte de la Cascade	44 rue du Moulin	vminday@gmail.com	06 79 49 75 56
Maison Fert'isle	572 rue de la Cascade	dunand.jmf@orange.fr	06 40 30 26 35
Gîte des Buis de l'Ain	599 chemin de Jirieux		06 38 25 77 69
La Maison de Pépée	21 montée de Huillieu	fanny_lazarotto@hotmail.com	
Le Bacchus	763 Grande Rue du Port		06 17 30 17 24

# Calendrier des manifestations 2025

## Janvier

**Vendredi 10 à 19h**

**Voeux du Maire** Salle des fêtes de St Benoit

**Samedi 18 à 20h30**

**Loto** Foyer rural Groslée Salle des fêtes de Groslée

## Février

**Samedi 01 à partir de 17h00 et Dimanche 02 à partir de 9h00**

**Vente de boudins** Amicale des Sapeurs-Pompiers

Au local communal

**Dimanche 16 à 14h 30**

**Thé dansant** Echo du Nant Salle des fêtes de St Benoit

**Samedi 22**

**Vente de boudins** La chasse de Groslée Salle des fêtes de Groslée

**Samedi 22 soirée**

**Choucroute** Pétanque Salle des fêtes de St Benoit

## Mars

**Samedi 08 après midi**

**Comité des fêtes** Animations enfants Salle des fêtes de Groslée

**Samedi 08 à 13h30**

**Concours Coupe des sociétés 32 doubles** La boule des Platanes

**Dimanche 09 à 14h00**

**Loto** Club Entraide et Amitié salle des Fêtes de St Benoit

**Samedi 15 matin**

**Vente Tartes** Sou des écoles de Groslée salle des fêtes de Groslée

**Samedi 22 à 07h30**

**Concours dépt M3 16 quadrettes** La boule des Platanes

**Samedi 29 à 09h00**

**Championnat dépt individuel** Pétanque de St Benoit

## Avril

**Samedi 05 à 09h00**

**Championnat dépt doublette mixte** Pétanque de St Benoit

**Samedi 12 matin**

**Vente de tartes** Sou des écoles de St Benoit Parking gare du tram

## Mai

**Jeudi 1 er**

**Vente de fleurs et Vide grenier** Sou des écoles de Groslée  
Bord du Rhône, parking Via Rhôna à Groslée

**Samedi 03**

**Concours dépt triplette masculine** Pétanque de St Benoit  
Terrain de pétanque St Benoit

**Samedi 17 Matin**

**Vente de brioches** Sou des écoles de St Benoit  
Vente en porte à porte par les enfants et leurs parents

**Samedi 17 à 14h00 et Dimanche 18**

**Marché de printemps** Club Entraide et Amitié Salle des fêtes de St Benoit

**Samedi 24 matin**

**Ventes de tartes** Comité des fêtes Parking gare du tram

**Jeudi 29 à 9h00**

**But d'honneur** La boule des Platanes Terrain de boule lyonnaise St Benoit

## Juin

**Samedi 14 à 08h00**

**Concours Coupe des commerçants et artisans** La boule des Platanes  
Terrain de boule lyonnaise St Benoit

**Vendredi 20**

**Kermesse** Sou des écoles de St Benoit Préau Espace sport loisirs

## Juillet

**Vendredi 04 à 18h30**

**Coupe des Ets Bouvier en semi-nocturne** La Boule des Platanes  
Terrain de boule lyonnaise St Benoit

**Samedi 05 et Dimanche 06**

**Ball Trap** Chasse de St Benoit  
A la montagne St Benoit

**Lundi 14**

**Festivités du 14 juillet repas, feu d'artifice etc...** Comité des fêtes  
Salle des fêtes et Espace sport loisirs St Benoit

## Août

**Lundi 04 à 08h00**

**Coupe de M le maire** La boule des Platanes  
Terrain de boule Lyonnaise St Benoit

**Samedi 30 à 10h00**

**Rencontre amicale interclubs St Romain de Jalionas-St Benoit**  
La boule des Platanes Terrain de boule Lyonnaise St Benoit

## Septembre

**Samedi 06 matin**

**Vente de tartes du foot** EBBR Salle des fêtes de St Benoit

**Samedi 18**

**Vente de diots** La Gaule du Nant Salle des fêtes de Groslée

## Décembre

**Jeudi 04**

**Repas des aînés** sur invitation  
La municipalité Salle des fêtes de St Benoit

**Dimanche 07**

**Marché de Noël** Club Entraide Amitié Salle des fêtes de St Benoit